



Commission économique des Nations-Unies pour l'Afrique

Bureau sous-régional Pour l'Afrique de l'Ouest

RETRAITE

PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DU
LEADERSHIP

(SÉGOU, MALI APRIL 6-8, 2009)

GUIDE ETAPE PAR ETAPE

**pour la création de la Co-entreprise africaine dans le cadre
de la stratégie africaine de création et de rétention des
richesses**

Guide pratique pour la création d'une coentreprise rizicole

Abdoulaye Niang, Ph D

aniang@uneca.org

TABLE DES MATIÈRES

CONTEXTE GÉNÉRAL.....	1
PASSER DES « NOUVELLES IDEES A L’ACTION ».....	5
REEQUILIBRAGE DE LA STRUCTURE DE GESTION DES RICHESSES DANS L’ECONOMIE RIZICOLE AFRICAINE.....	9
MODELE Global et Durable des Affaires.....	10
MAITRISE DES RESSOURCES FONCIERES ET EN EAU DE L’AFRIQUE EN VUE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE MONDIALE.....	12
Création DE LA CO-ENTREPRISE RIZICOLE AFRICAINE: PROCEDURE ETAPE par etape.....	14
INSCRIPTION DE LA CO-ENTREPRISE rizicole AFRICAINE AUX BOURSES RÉGIONALES DES VALEURS.....	22
promotion d’un partenariat public-privé régional dynamique sur les échanges et l’investissement : garantir l’accès a l’eau.....	22
Nouvelles structures de gouvernance régionales et mondiales.....	23
DEVISE: AGIR MAINTENANT SANS PERDRE DU TEMPS.....	24
SOURCES D’INFORMATION.....	25
Annexe: strategie africaine de création et de conservation des richesses.....	27
TABOURET A TROIS PIEDS: REPRESENTATION GRAPHIQUE DE LA STRATEGIE.....	28
PREMIER PIED: SYSTEME DE GOUVERNANCE.....	28
DEUXIEME PIED: PROGRAMME DE COMMUNICATION STRATEGIQUE.....	31
TROISIEME PIED: MECANISME STRATEGIQUE DE GESTION DES ENTREPRISES.....	33
MISES EN GARDE ET ALERTES: CONFORMITE ET CONTROLE DES ECHANGES DE CAPACITES DE CONSERVATION DE LA RICHESSE.....	34
MODELE rizicole dans la co-entreprise clé en main.....	36
Annexe: Memorandum de Ségou.....	1

GUIDE ETAPE PAR ETAPE

CREATION D'UNE CO-ENTREPRISE RIZICOLE GRACE A LA STRATEGIE AFRICAINE DE CRATION ET DE RETENTION DES RICHESSES

RESSOURCES PRATIQUES POUR LA CREATION D'UNE CO-ENTREPRISE DANS LE SECTEUR DE LA SECURITE ALIMENTAIRE ET POUR LA PRODUCTION RIZICOLE

Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest

Commission économique des Nations-Unies pour l'Afrique

Abdoulaye Niang¹, Ph.D.

aniang@uneca.org

12.03.09

CONTEXTE GENERAL

La ressource économique fondamentale n'est plus le capital, ni les ressources naturelles, ni la main-d'œuvre, elle est et sera les connaissances. **Peter Drucker.**

Le début de l'année 2009 montre que les risques de la mondialisation l'emportent sur ses opportunités ce qui entraîne des tendances de dé-mondialisation dans les pays ayant saisi cette occasion pour développer et tirer profit du processus de mondialisation de l'économie. Le résultat escompté du partenariat mondial pour le développement est la mondialisation de l'économie, et cette économie mondialisée est l'aboutissement heureux du partenariat en matière d'échanges et d'investissements entre le secteur public et le secteur privé mis en place grâce à l'action des structures d'intégration mondiales.

Cependant, à ce niveau du processus de mondialisation qui a abouti à une économie mondialisée, le partenariat tel qu'actuellement pratiqué a atteint sa limite critique et est par conséquent inapproprié pour gérer de manière optimale le commerce et les investissements dans le monde. Le partenariat public-privé en matière de commerce et d'investissements a besoin d'être plus intelligent aux niveaux

¹ M. Niang est fonctionnaire des Nations Unies semi-retraité occupant le poste de Directeur du Bureau Sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest basé à Niamey au Niger. Dès qu'il prendra définitivement sa retraite, M. Niang occupera les fonctions de Président Fondateur de la Fondation Niang Abdoulaye basée à Bamako au Mali. En cette qualité il peut être contacté à l'adresse suivante Abdoulaye@niangfoundation.org, www.niangfoundation.org.

local, national et régional, plus stratégique entre les régions, et plus responsable au niveau du Village Planétaire afin d'éviter la Guerre pour la Richesse au niveau local qui pourrait se transformer en Guerre pour la Richesse au niveau Mondial.

Le Bureau Sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (BSR-AO/CEA) est d'avis que la crise mondiale actuelle est une crise des connaissances. La Crise Mondiale qui affecte de plus en plus les compagnies minières est une « crise en or », elle devrait être exploitée pour réduire l'écart des connaissances sur l'économie mondiale et faire de la mondialisation la clé de la prospérité, de la stabilité et de la paix pour tous les citoyens (Niang, 2008).

Dans le cadre d'une économie mondialisée, la croissance économique mondiale crée la richesse mondiale qui est la somme de la richesse de nous tous vivant dans le Village Planétaire. Dans le cadre d'une économie mondialisée, l'Afrique sera le Centre Mondial de Ressources dont le secteur des ressources naturelles sera essentiel à la création de la croissance économique mondiale pour générer la richesse mondiale qui est la somme de la richesse de nous tous.

Dans le processus de mondialisation, deux Afriques apparaissent, l'une apportant une très grande contribution à travers son secteur des ressources naturelles pour le développement des capacités en matière de création des richesses mondiales, et l'autre dont les capacités publiques et en matière d'accumulation des richesses s'affaiblit. Réduire l'écart entre ces deux Afriques s'avère par conséquent urgent afin de minimiser le risque de voir l'Afrique devenir un lieu sans sécurité, moins propice aux investissements.

Le BSR-AO a traduit en stratégies réalisables l'Orientation Stratégique ***d'Utiliser au mieux Ressources Régionales pour répondre aux priorités de développement de l'Afrique***, adoptée à Banjul en Gambie lors du sommet de l'Union africaine de 2006 à l'instigation et après l'exposé de M. Abdoulaye Niang, Secrétaire exécutif de la CEA. Sous la direction de M. Abdoulaye Niang, le BSR-AO a développé et promu la Stratégie africaine de création et de rétention de richesse (SACRR) qui est la stratégie qui permettra aux opportunités de la mondialisation de prendre le pas sur les risques de la mondialisation, et d'exploiter les opportunités de l'Afrique en matière d'investissements et de marchés, tout en exploitant les ressources naturelles du continent.

Dans le cadre de la SACRR, l'Afrique sera amenée à contribuer de manière optimale au développement des capacités en matière de création de la richesse mondiale, avec une capacité de rétention des richesses au niveau régional afin de parvenir:

1. A une bonne capacité d'accumulation des richesses au niveau de chaque localité, de chaque Etat, de la Communauté Economique Régionale (CER), de la Commission pour la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest, de la Commission de l'Union africaine (CUA), et
2. A une bonne capacité d'accumulation des richesses privées au niveau de chaque ménage et de chaque individu.

Grâce à la SACRR, l'Afrique, d'une puissance économique potentielle, se transformera en géant économique dont la voix comptera sur la scène internationale. Le Nouveau Partenariat Mondial pour le

Développement permettra à la mondialisation d'offrir plus d'opportunités que de risques aux citoyens du monde, à la seule condition que l'Afrique, le Centre Mondial de Ressources voie ses Capacités de rétention de Richesses mondiales générées par la croissance et développées pour aboutir à un renforcement approprié des capacités du secteur public et du secteur privé en matière d'accumulation des richesses dans la région.

Force est de constater que la feuille de route nécessaire pour parvenir au Nouveau Partenariat Mondial pour le Développement correspondant à une économie mondialisée est en place, mais que quelques éléments déterminants manquent. Sous l'égide du BSR-AO/CEA, un groupe d'économistes africains jouissant d'une longue expérience en matière de révision du processus de mondialisation affirme avoir défini un Modèle durable Globale des Affaires dans le cadre de la Stratégie africaine de création et de rétention de richesse, qui fera de la mondialisation ce qu'elle devrait être : la clé pour la prospérité, la stabilité et la paix pour tous les citoyens du Village Planétaire.

Le défi auquel fait face le groupe est de savoir comment maîtriser la volonté collective et promouvoir une détermination commune à évoluer résolument sur la voie tracée pour faire de la mondialisation la clé de la prospérité, la stabilité et la paix pour tous les citoyens du Village Planétaire. Il existe aujourd'hui un défi supplémentaire auquel doit faire face le groupe, à savoir élargir le Programme de Développement du Leadership initialement élaboré pour l'Afrique, afin d'y inclure les autres régions du Village Planétaire.

A défaut d'éliminer tout risque d'actes de désobéissance civile dans des régions autres que l'Afrique en réaction à l'affaiblissement des capacités publiques en matière d'accumulation de richesses et à la perte des capacités privées d'accumulation de richesses au niveau des ménages et des individus, il serait illusoire de restaurer la croissance économique mondiale. La Stratégie de Stimulation utilisée dans d'autres régions du Village Planétaire devrait être un sous-ensemble de quatre stratégies pour restaurer la confiance, susciter et maintenir la confiance entre les responsables des trois groupes d'acteurs du Village Planétaire car la confiance est le ciment des engagements, le moteur de l'action et la source des résultats escomptés.

Ces quatre stratégies sont les suivantes:

1. La Stratégie de Choc pour promouvoir le changement basé sur les connaissances et éviter les changements mus par la violence et la Guerre Mondiale pour la Richesse ;
2. La Stratégie de Promesse pour développer davantage les capacités en matière de création de la richesse mondiale, avec le renforcement des capacités régionales en matière de rétention de la richesse afin de parvenir à une bonne capacité d'accumulation des richesses :
 - a. La richesse publique pour développer davantage les capacités des Institutions d'Intégration au plan national et régional afin de soutenir une stratégie de stimulation, et
 - b. L'accumulation privée de la richesse au niveau individuel et des ménages doit être étendue selon les Règles de Rétention des Richesses de 15+/75+/10- qui signifient qu'au moins 15% des ménages sont excessivement riches, 75% appartiennent à la classe

moyenne des riches et moins de 10% n'ont pas les moyens nécessaires pour subvenir à leurs besoins élémentaires et ont besoin de mesures et de plans prometteurs pour vivre décemment ;

3. La Stratégie de Stimulation accompagnée de mesures et de plans de Stimulation pour développer davantage les capacités en matière de création de la richesse mondiale ; renforcer davantage les capacités régionales en matière de rétention des richesses et développer davantage les capacités publiques et privées en matière d'accumulation des richesses, et
4. La Stratégie régionale de création et de rétention de richesses pour orienter le processus de rééquilibrage de la Structure de Gestion de la Richesse aux niveaux local, national, régional et mondial dans tous les secteurs de développement.

La Stratégie africaine de création et de rétention de richesse couvre tous les secteurs de développement. Le point de concentration est le secteur des ressources naturelles qui reflète le nouveau rôle de l'Afrique dans l'économie mondialisée, celui de Centre Mondial des Ressources (Voir Annexe).

Un Modèle de tabouret à trois pieds avec un Module de Siège 3 en 1 (voir schéma) représente la Stratégie qui comprend:

- a. Pied n°1: Système de Gouvernance ;
- b. Pied n°2: Programme de Communication Stratégique et
- c. Pied n°3: Dispositif Stratégique de Gestion des Entreprises.

La formule de Siège 3-en-1 oblige les responsables des partis politiques représentés au sein du gouvernement et de l'opposition organisée, les dirigeants des milieux des affaires et ceux des mouvements de la société civile à s'engager pour permettre aux trois groupes de travailler ensemble afin de s'assurer que:

1. L'Afrique contribue de manière optimale au développement des capacités en matière de création des richesses mondiales en mettant l'accent sur les capacités régionales en matière de conservation des richesses afin de parvenir à de meilleures capacités publiques et privées en matière d'accumulation des richesses ;
2. Le secteur des ressources naturelles de l'Afrique contribue de manière optimale à la création de la croissance économique mondiale en vue de la création de la richesse mondiale qui est la somme de la richesse de tous ceux qui ont investi dans les activités créant une plus-value de richesse dans la chaîne de la richesse mondiale.

La Stratégie Africaine de Création et de Rétention de Richesse sera appliquée à un certain nombre d'activités à valeur ajoutée de richesse essentiellement dans le secteur des ressources naturelles pour créer une série de modèles de coentreprises africaines (moule de coentreprise africaine) afin de contribuer à l'ambition de voir émerger d'ici 2010 des milliers de coentreprises africaines dans toutes les activités à valeur ajoutée de richesse. La procédure étape par étape employée pour constituer la succursale du Mali (Tableau 2) sera employée pour guider chacun des Etats en réseau dans le cadre de

la Vision commune de l'Afrique pour rationaliser son économie rizicole et mieux préparer l'Afrique à une économie rizicole mondialisée.

Les résultats d'études complexes et détaillées que l'on retrouve dans de nombreux documents du BSR-AO et dans deux ouvrages publiés par le principal économiste du Groupe, M. Abdoulaye Niang, sont présentés dans un format accessible et simple pour la création d'une Co-entreprise en trois étapes, dans le cadre du Mécanisme Stratégique de Gestion des Affaires. Le Groupe est disposé à constituer une coalition mondiale de créateurs de "nouvelles idées" pour étendre la couverture de la Stratégie Africaine de Création et de Rétention de Richesse à d'autres régions du Village Planétaire et repréciser le Modèle pour les régions intéressées à travers le Village Planétaire. Cette Stratégie est applicable de façon universelle à l'ensemble de la planète, mais elle est appelée africaine parce qu'elle est promue par un groupe d'activistes pour le développement de l'Afrique et que les Capacités de Rétention des Richesses sont propres à l'Afrique.

Alors que le Groupe met tout en œuvre pour s'assurer que la crise mondiale devienne une Crise en Or pour que l'Afrique devienne un acteur mondial et un poids lourd économique, il est d'avis que la Chine doit demeurer le Centre de Production Mondiale dont la prospérité dépend largement du secteur des ressources naturelles africaines et de centres mondiaux de distribution tels que ceux des USA, européens et asiatiques. Pour que les opportunités de la mondialisation l'emportent sur les risques, des accords de partenariat de confiance doivent lier tous ces Centres à l'Afrique, la Source mondiale des ressources naturelles essentielles pour le rétablissement et le maintien de la croissance économique mondiale.

Dans le reste de notre exposé, nous expliquerons étape par étape, comment les pays rizicoles en réseau peuvent, à travers leurs ressources foncières, leurs ressources en eau et leurs opportunités de marchés, contribuer au développement des capacités de création de richesses mondiales avec des capacités régionales de rétention de richesses renforcées qui aboutiront à des capacités adéquates de rétention de richesses publiques et privées. Nous développerons également de façon plus détaillée, la façon dont l'économie rizicole du Mali peut contribuer de manière optimale à la création de la croissance économique mondiale qui est la somme de nos richesses à nous tous en qualité de parties prenantes et d'actionnaires.

PASSER DES « NOUVELLES IDEES A L'ACTION »

Les idées novatrices, plus que l'épargne ou même l'éducation, sont à la base de la prospérité des petites ou grandes fortunes privées et de la richesse des nations, de la croissance économique.
David Warsh (journaliste économique, cité dans Janneh, 2006).

La faisabilité des « nouvelles idées » qui ont conduit à l'élaboration de la Stratégie Africaine de Création et de Conservation de Richesse a été déterminée, et l'on est parvenu à la conclusion qu'il était temps de passer des "nouvelles idées à l'action". Si nous définissons la vie de l'Afrique à travers une petite poignée de décisions très importantes, nous nous retrouverons à l'un des points de décision qui feront maintenant de la mondialisation la clé de la prospérité, de la stabilité et de la paix.

Dans le cadre de l'économie mondialisée, l'Afrique sera reconnue comme un Centre Mondial de Ressources. Au niveau du BSR-AO, nous définissons donc notre travail par une petite poignée de décisions très importantes, nous nous retrouvons à l'un des points de décision qui rendront le partenariat en matière d'échanges et d'investissements plus dynamique aux niveaux local, national et régional, stratégique entre l'Afrique et les autres régions et responsable au niveau du Village Planétaire.

A travers la devise du BSR-AO: **Agir maintenant sans perdre de temps**, nous agissons maintenant pour nous lancer dans le processus de passage des "nouvelles idées à l'action" afin de créer la Co-entreprise africaine clé en main pour fournir les ressources pratiques nécessaires à la création de la co-entreprise africaine avec un accent sur le secteur des ressources naturelles. *Le Guide Etape par Etape* a été élaboré en vue d'aider à la création de Co-entreprise à travers la Stratégie Africaine de Création et de Rétention de Richesse.

En ayant à l'esprit le fait que le taux d'échec élevé des nouvelles entreprises et des nouveaux produits indique que peu d'idées aboutissent à des entreprises viables, une question légitime mérite d'être posée:

Comment ferons-nous pour convaincre que la Stratégie de Promesse réussira et offrira de véritables opportunités à 75% et 15% de ménages à accéder aux classes moyenne et élevée respectivement, et aux 10% nécessitant des plans de promesse, de vivre décemment?

La réponse à cette question est que la généralisation du concept de Co-entreprise et le Plan de Libéralisation du Capital Mondial prévu par la Stratégie Africaine de Création et de Rétention de Richesse, débloquent un grand nombre d'options d'investissement en Afrique et dans des Co-entreprises étrangères. La nouvelle race de responsables dans les trois groupes d'acteurs et la nouvelle race d'entrepreneurs, d'investisseurs et de chercheurs d'emplois auront un large éventail d'options à inclure dans le panier des activités permettant une plus-value de richesse afin que les investissements puissent garantir à tous les ménages, des revenus à vie.

Grâce à une bonne combinaison et à des choix judicieux dans les échanges relatifs aux Capacités de rétention de Richesse (TradeWRCs) : les échanges des richesses réelles dans une économie réelle, le ménage peut sans doute raisonnablement s'offrir un filet de sécurité et une sécurité sociale au-dessus du seuil des citoyens de la classe la plus inférieure. Etant donné que les échanges sur les capacités de création de richesse se déroulent dans le cadre du Modèle Global et Durable des Affaires, les risques, les incertitudes et les autres facteurs susceptibles de rendre les résultats, performances ou réalisations de la Co-entreprise, qui est une nouvelle génération d'entreprises multinationales, matériellement différents de ceux exprimés, supposés ou négociés, seront minimisés.

Dans le cadre du Modèle, la Co-entreprise est créée par des nations constituées en réseau, engagées dans une vision commune pour la création d'une économie mondialisée dans le secteur des ressources naturelles, essentielles à la création et au maintien de la croissance économique, génératrice de richesse mondiale, qui est la somme de la richesse de chacun d'entre nous, habitants du Village

Planétaire. Les nations en réseau, à travers la consolidation, la fusion et l'acquisition ou les nouvelles créations constitueront un capital régional pour la création d'une Entreprise Transnationale Africaine.

La meilleure entreprise transnationale étrangère engagée dans des activités à plus-value de richesse dans le Village Planétaire servira de Partenaire Stratégique de la Co-entreprise. Un Groupe d'Entreprises Transnationales Etrangères, les meilleures en matière de plus-value de richesse, que ce soit dans la chaîne des produits de base ou dans les chaînes d'approvisionnement liées aux produits de base, éparpillées à travers le Village Planétaire, fera partie de la Co-entreprise.

Grâce au concept de Co-entreprise, les coûts des transactions seront réduits, dans la mesure où la Co-entreprise aura accès aux ressources naturelles des pays en réseau sous forme de "Guichet Unique Régional" sans perdre trop de temps dans les lourdeurs administratives nationales, et les avantages seront plus élevés avec les économies d'échelle régionales et mondiales tout en minimisant les risques de corruption. L'intervention de Régulateurs Régionaux au niveau de la CEDEAO dans les échanges relatifs aux CCR minimisera les risques de manipulation dans ces échanges relatifs aux CCR pour faire de l'investissement dans les Capacités de Création de Richesses une assurance pour les titulaires.

Passer des "nouvelles idées à l'action" est le défi que doivent relever les promoteurs de la Stratégie Africaine de Création et de Rétention de Richesse. Pour relever ces défis, le BSR-AO est activement engagée grâce à ses relations harmonieuses avec la Commission de la CEDEAO, dans la mise en œuvre du Programme de Développement du Leadership, afin de raffermir la volonté collective et de promouvoir la détermination commune d'évoluer résolument sur la voie tracée des "nouvelles idées à l'action".

Le Programme de développement du leadership est actuellement mis en œuvre dans 15 Etats membres d'Afrique de l'Ouest. Cinq Chefs d'Etat, trois Premiers Ministres et des centaines de responsables des trois groupes d'acteurs et de créateurs de "nouvelles idées" ainsi que des militants du développement se sont engagés à faciliter le passage des "nouvelles idées à l'action."

Une série de 8 DVD a été récemment produite sur les Forum Publics, les Rencontres de Haut Niveau et les Conférences-Débats avec les médias et le grand public au Sénégal, en Côte d'Ivoire, en Guinée, au Nigeria et au Mali. Ces DVD ont été élaborés avec la contribution de Africable, le réseau par câble partenaire, sous la coordination de Mme Ngoné Diop, Coordonnatrice du Programme de Communication Stratégique. Les enregistrements portent sur le raffermissement et la promotion de la détermination commune à évoluer résolument sur la voie visant à introduire l'économie rizicole dans la Stratégie Africaine de Création et de Rétention des Richesses.

Afin de relever le défi de promotion de la création de la co-entreprise africaine, un Guide expliquant étape par étape comment créer une co-entreprise africaine dans le cadre de la Stratégie africaine de création et de rétention de richesse accompagné d'un aide à la prise de décision sous format Excel a été produit pour servir de modèle à toute activité donnée de plus-value de richesse . L'Aide à la prise de décision permet la négociation du capital mondialisé dans le cadre du Plan de libéralisation du capital mondialisé afin d'associer au capital les groupes africains d'investisseurs privés et publics et de le partager avec les groupes étrangers d'investisseurs publics et privés.

La présentation expérimentale du Guide a eu lieu lors du Forum des Affaires sur l'Agro-industrie des Etats membres de l'Organisation de la Conférence Islamique tenu à Bamako au Mali en février 2009, juste quelques jours après le 2e Forum des Affaires ouest africain organisé à Ouagadougou au Burkina Faso. Une autre occasion pour tester ce guide se présentera lors des Journées Minières et Pétrolières du Mali (JMP 2009) prévues du 30 mars au 2 avril 2009, et au cours desquelles le Modèle sur l'or et le Guide Etape par Etape pour la création de la Co-entreprise africaine seront présentés.

La collection des Modèles des co-entreprises africaines créées constituera la **Co-entreprise africaine clé en main** qui permettra à la nouvelle race de responsables, d'entrepreneurs et d'investisseurs africains **d'agir maintenant sans perdre de temps**. L'adoption de la Co-entreprise clé en main lors du 3^e Forum des Affaires Africain permettra d'inclure une demi-douzaine de co-entreprises africaines dans le Plan d'Action 2009.

Le 3e Forum des Affaires ouest africain pourra marquer le début de l'introduction des sessions B2B sur les co-entreprises africaines créées afin de tirer avantage de la volonté des investisseurs et des entrepreneurs potentiels de mettre en place la création de la Co-entreprise africaine. Le modèle pour le riz, le coton, l'oignon, l'or, l'uranium et l'énergie nucléaire sont achevés ou sont sur le point de l'être.

Les cinq à six modèles de co-entreprise africaine clé en main et la culture du consensus qui caractérise l'Afrique et le Village Planétaire permettront de mettre en place les conditions durables nécessaires pour voir apparaître d'ici 2010 des milliers et des milliers de co-entreprises, essentiellement dans le secteur des ressources naturelles. Certains de ces modèles seront disponibles au cours de la retraite qui aura lieu à Ségou au Mali du 6 au 8 avril 2009, afin de valider le Guide Etape par Etape et servir d'étude de cas et de formation pratique sur l'utilisation de l'Aide à la prise de décision dans le cadre du Plan de libéralisation du capital mondial.

Cette retraite permettra de préciser l'organisation du processus de création de co-entreprise rizicole au niveau de l'activité de production rizicole. Ce processus peut aboutir à un mini sommet en avril/mai 2009 pour le lancement de la co-entreprise rizicole afin d'apporter une dimension et une impulsion supplémentaires à notre ambition de voir naître des milliers de co-entreprises d'ici 2010.

La Retraite verra également émerger parmi les participants, des Agents de Changement pour piloter le processus en utilisant le Guide Etape par Etape pour remplir de Modèles la co-entreprises africaines clé en main. Ces Agents de Changement piloteront la mise en œuvre du Programme de développement du leadership.

Le Programme de développement du leadership peut être utilisé pour raffermir davantage la volonté et la détermination collectives aux fins de renforcer les engagements, de promouvoir l'action et de produire les résultats en ce qui concerne la création de co-entreprises africaines. Ce programme permettra de mobiliser l'appui et la participation populaires au capital de la co-entreprise africaine dans le cadre du Plan de libéralisation du capital et d'accélérer la création d'ici 2010 de milliers de co-entreprises africaines qui permettront de renforcer les capacités d'accumulation de richesse en Afrique de l'Ouest et au-delà.

Le Programme de développement du leadership a été appliqué pour la première fois à l'économie rizicole pour aboutir à un Forum sur les matières premières qui s'est tenu en octobre 2008 à Ségou au Mali. La deuxième application portera sur le secteur de la sécurité énergétique, avec le produit stratégique de l'énergie à base d'uranium qui fera l'objet du 2e Forum des affaires sur les produits de base.

Ce Forum aura lieu en avril (du 27 au 28 avril 2009) à Niamey au Niger, qui dispose d'énormes opportunités d'investissement et de réserves en uranium. Le Niger peut contribuer de manière significative à la sécurité énergétique mondiale grâce à l'uranium, et à la sécurité énergétique en utilisant ses vastes étendues désertiques pour la production d'énergie solaire ou ses terres marginales pour la production de bio-énergie et faire ainsi du Niger l'un des Etats les plus riches d'Afrique.

Le Groupe estime que grâce à ces deux applications, la Stratégie africaine de création et de rétention de richesse inspirera confiance et l'on en saura davantage sur l'application du Modèle d'entreprise mondiale durable. La base d'appropriation et de leadership de la Stratégie sera suffisamment élargie pour permettre la création d'ici 2010 de milliers et de milliers de co-entreprises afin de relancer de manière durable la croissance économique mondiale.

REEQUILIBRAGE DE LA STRUCTURE DE GESTION DES RICHESSES DANS L'ÉCONOMIE RIZICOLE AFRICAINE

Le rééquilibrage de la Structure de Gestion des Richesses est destiné à apporter les éléments manquants qui sont du reste déterminants pour que les opportunités offertes par la mondialisation prennent le pas sur les risques que présente celle-ci. Le Modèle Globale et Durable des Affaires est l'outil principal qui permet de rééquilibrer la structure de gestion des richesses dans l'économie rizicole africaine.

Le Modèle défini pour l'économie rizicole montre les différentes étapes de la fusion des entreprises productrices de riz pour constituer une compagnie transnationale rizicole africaine qui aboutira à la naissance de la Co-entreprise rizicole transnationale, cette dernière permettra d'exploiter de manière optimale les ressources foncières et en eau de l'Afrique, ainsi que d'exploiter les investissements et les opportunités de marché du secteur rizicole. Les co-entreprises rizicoles de la chaîne rizicole mondiale contribueront à la croissance économique mondiale qui génèrera la richesse mondiale, somme de notre richesse à nous tous qui est répartie selon des RRR₀ bien établies.

La Création par étapes de la co-entreprise africaine s'applique à chaque nation en réseau en vue d'orienter la mise en place de l'économie rizicole régionalisée et mondialisée. Elle prépare les groupes nationaux d'investisseurs publics et privés à "être unis dans l'action" autour de la table de négociations et lors des échanges en matière de Capacités de Création de Richesse.

Le tableau 1 montre le résultat de la promotion des échanges et du partenariat public - privé, pour le rendre progressivement plus dynamique aux niveaux local, national et régional, stratégique entre l'Afrique et les autres régions, et responsable au plan du Village Planétaire, pour que le capital mondial

requis de chaque pays en réseau pour la filiale de la Co-entreprise rizicole Africaine soit plus inclusif et partagé. Le tableau 1 présente le résultat du processus de fusion et d'acquisition des filiales du Nigeria, du Mali et de la Guinée pour constituer une Co-entreprise rizicole africaine.

Les échanges en matière de Capacités de Rétention de Richesse se feront au niveau de la Bourse Régionale des Valeurs jusqu'à la constitution du capital mondialisé pour le lancement de la Co-entreprise rizicole Africaine. L'exercice de rééquilibrage de la structure de gestion des richesses se poursuivra à travers les échanges en matière de Capacités de rétention des Richesses jusqu'à la définition des Règles de Conservation des Richesses (RCR₀) (voir Tableau 2).

MODELE GLOBAL ET DURABLE DES AFFAIRES

Le Modèle Global Durable des Affaires a été conçu pour permettre de minimiser les risques, les incertitudes et d'autres facteurs susceptibles de faire que les résultats, les performances et les réalisations réels de la Co-entreprise, une nouvelle génération de corporations multinationales, soient matériellement différents de ceux exprimés, sous-entendus ou négociés au moment de la création de la Co-entreprise. La durabilité du Modèle réside dans le fait qu'une économie mondialisée signifie l'intégration du processus de prise de décision lié à une économie globalisée qui requiert une gestion collective et commune de la co-entreprise, qui permet une création optimale de la croissance économique mondiale et une allocation équitable des richesses mondiales créées qui sont la somme de la richesse de nous tous vivant dans le Village Planétaire.

L'application du Modèle est essentielle pour permettre à la mondialisation d'offrir plus d'opportunités que de risques, et de réaliser son potentiel en tant que clé de la prospérité, de la stabilité et de la paix. Une Co-entreprise créée sur ce modèle comportera plus d'opportunités que de risques pour produire ses futurs résultats d'exploitation .

Ce Modèle est également soutenu par:

1. 1^{ère} norme mondiale de sécurité en matière de Partenariat lié à l'investissement et aux échanges public-privé basée sur :
 - a. Les Principes Directeurs de partenariat intelligent au niveau local, national et régional, de partenariat stratégique entre l'Afrique et les autres régions du Village Planétaire et de partenariat responsable au niveau du Village Planétaire;
 - b. Un leadership inclusif et partagé entre les responsables des trois groupes d'acteurs, notamment les leaders des partis politiques représentés au sein du gouvernement et de l'opposition organisée, les responsables des milieux d'affaires et ceux de la société civile au niveau local, national, régional et global, et
 - c. La restauration de la confiance ainsi que l'établissement et le maintien de cette confiance entre les responsables de ces trois groupes, dans la mesure où la confiance est le ciment des engagements et l'élément qui encourage l'action et qui permet d'atteindre les résultats escomptés.;

2. La Sécurité mondiale basée sur 4S:
 - a. Sécurité du Capital;
 - b. Sécurité Financière;
 - c. Sécurité Economique, et
 - d. Sécurité Humaine et Sociale
3. La Stabilité Mondiale basée sur le Tabouret à 3 pieds avec un Module de Siège 3-en-1 et soutenant:
 - a. Un concept de co-entrepreneuriat pour amener les trois parties à "être unies dans l'action" dans un "lien qui ne se brisera pas":
 - i. Trois groupes d'acteurs "unis dans l'action": les responsables des partis politiques, les milieux d'affaires et les organisations de la société civile;
 - ii. Trois groupes d'investisseurs "unis dans l'action" afin de constituer un capital régional et mondial pour créer une Co-entreprise, et
 - iii. Trois groupes d'entreprises "unies dans l'action" pour constituer la Co-entreprise: La Société Transnationale Africaine (STA), l'Entreprise Transnationale Etrangère comme Partenaire Stratégique (PS/ETE) et un Groupe d'Entreprises Transnationales Etrangères (GETE);
 - b. Le Plan de Libéralisation du Capital Mondial pour :
 - i. Rendre inclusive la participation des groupes africains d'investisseurs publics et privés avec une combinaison raisonnable de capitaux publics et privés sous gestion privée, y compris en Co-entreprise, à l'exemple de l'énergie nucléaire où les capitaux publics sont susceptibles d'être plus importants pour des raisons de sécurité, et
 - ii. Le partager avec les groupes d'investisseurs étrangers selon les Capacités de Conservation des Richesses définissant les plafonds et les minima du capital de chaque groupe d'investisseurs au niveau de la STA, du PS/ETE et des GETE.

Dans la co-entreprise africaine, les Sociétés Transnationales Etrangères figurent soit en tant que Partenaires Stratégiques, soit dans le Groupe d'Entreprises Transnationales Etrangères, pour permettre à l'Afrique d'améliorer sa capacité de Rétention des richesses, les Entreprises Transnationales Africaines peuvent entrer en concurrence pour constituer des joint-ventures avec les co-entreprises étrangères. Les STA doivent viser à disposer de capacités de création des richesses dans certains partenariats stratégiques et STA étrangères, pour pouvoir siéger au sein de leurs conseils d'administration respectifs.

L'on fait généralement référence aux mégaprojets dans le cadre du Plan de Libéralisation du Capital Global, mais le concept de co-entrepreneuriat peut être appliqué aux projets de petite et moyenne envergure. Les petits fournisseurs d'intrants des compagnies rurales d'Afrique de l'Ouest peuvent s'engager dans un processus de fusion et d'acquisition de leurs sociétés affiliées pour constituer une société transnationale africaine afin de parvenir à des économies d'échelle régionale.

La STA ainsi constituée peut faire appel à des partenariats à travers des joint-ventures avec les fournisseurs mondiaux dudit intrant pour constituer une co-entreprise. Les entreprises étrangères qui sont les fournisseurs habituels des entreprises agricoles d’Afrique de l’Ouest peuvent être encouragées à se joindre à la co-entreprise.

La première co-entreprise africaine en projet est destinée à la production du produit de base stratégique qu’est le riz, en exploitant les ressources foncières de l’Office du Niger du Mali créé pour la production du coton afin de satisfaire les besoins de la puissance coloniale, la France, et pour la production du riz pour satisfaire les besoins de l’Afrique de l’Ouest. L’Office du Niger offre de formidables opportunités d’investissements pouvant servir de base à la création de nombreuses co-entreprises dans les chaînes mondiales de produits de base agricoles, les chaînes d’approvisionnement et les chaînes de distribution.

Plus d’1 million d’hectares (ha) de terres arables avec possibilité d’irrigation à partir du barrage de Markala sont disponibles et adaptées à la production céréalière, fruitière, potagère, animale, piscicole et sylvicole. Le Modèle est conçu pour 100.000 hectares au Mali pour une valeur de 6 millions de dollars EU et des ressources foncières au Nigeria et en Guinée estimées à 950 millions de dollars EU et 450 millions de dollars EU respectivement.

Le siège de la co-entreprise de production du riz peut être installé au sein de l’Office du Niger où la production sera lancée sur la première parcelle de terrain de ces pays ou ailleurs. Grâce au concept de co-entrepreneuriat, la co-entreprise pourra soumissionner pour des terres propices à la production du riz à travers l’Afrique de l’Ouest et dans d’autres régions d’Afrique, voire même en-dehors de la région africaine afin d’optimiser sa contribution au développement des capacités de création de la richesse mondiale et la sécurité alimentaire et nutritionnelle mondiale.

MAITRISE DES RESSOURCES FONCIERES ET EN EAU DE L’AFRIQUE EN VUE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE MONDIALE

L’Afrique dispose d’énormes ressources hydriques et foncières qui n’attendent qu’à être exploitées pour permettre à notre continent de contribuer de manière optimale à la sécurité alimentaire et nutritionnelle mondiale. L’application du modèle à l’agriculture africaine contribue de manière optimale au renforcement des capacités de création de richesses mondiales avec un renforcement des capacités régionales de rétention de richesse qui permettra de parvenir à une bonne capacité de création et de rétention de richesses publiques et privées particulièrement au niveau des ménages ruraux et pour les localités et communautés ciblées pour les activités de la co-entreprise.

Dans le cadre de la Stratégie de Choc, quelques statistiques simples nous permettent de modifier nos attitudes vis-à-vis de l’agriculture africaine:

1. 184 millions d’ha de terres arables dont 14% sont exploitées et 7% sous irrigation;
2. Exploitation de l’eau: moins de 4%;
3. Utilisation des engrais: 9 kg/ha;

4. Tracteur pour 1000: moins de 8 fois qu'en Amérique du Sud;
5. L'agriculture contribue à 17% au Produit Intérieur Brut, utilise 57% de la main d'œuvre et représente 11 de l'ensemble des exportations;
6. L'Afrique est un continent importateur net de produits agricoles dont 87% des produits alimentaires;
7. Les risques de pénuries alimentaires mondiales sont plus élevés au fur et à mesure que les ressources hydriques et foncières se raréfient pour les producteurs mondiaux traditionnels et les principales sources mondiales d'approvisionnement en produits alimentaires, et
8. Le risque d'insécurité alimentaire et nutritionnelle mondiale est de plus en plus élevé, y compris au niveau des ménages ayant bénéficié du partenariat mondial pour le développement pendant le processus de mondialisation.

La grande majorité des pays ouest africains disposent de ressources foncières susceptibles d'être intégrées au concept de co-entreprise. Les forums publics, les conférences-débats et les rencontres de haut niveau ont été en octobre 2008 dans six pays et ont débouché sur un Forum d'Affaires sur les produits de base organisé à Ségou au Mali sous les auspices du Premier Ministre du Mali qui a procédé à l'ouverture officielle du Forum. Deux Commissaires de la CEDEAO en charge de la Macroéconomie (le Prof N'Galadio L. Bamba) et de l'Agriculture (M. Salifou Ousseni) ont activement pris part au Forum sur le Riz

Un Comité de pilotage placé sous la présidence du Groupe d'affaires du NEPAD pour l'Afrique de l'Ouest a été mis sur pied sous la supervision de la Commission de la CEDEAO et le BSR-AO et qui sera étendu à l'UEMOA afin de parachever le processus de création de la première co-entreprise. Afin d'exprimer leur volonté commune et de promouvoir leur détermination collective, 15 participants au Forum Rizicole issus de 15 pays différents d'Afrique de l'Ouest se sont alignés au cours de la cérémonie de clôture afin de signer spontanément une Convention pour devenir actionnaires de la première co-entreprise créée dans le cadre de la Stratégie africaine de création et de rétention de richesse.

La cérémonie de signature a été présidée par le M. Moussa Diarra, homme d'affaires et ancien député à l'Assemblée nationale malienne. S.E Ahmadou Abdoulaye Diallo, Ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Commerce du Mali a présidé la cérémonie de clôture du Forum des Affaires ouest africain sur le riz.

Le deuxième Forum ouest africain des affaires organisé à Ouagadougou en février 2009 a entériné les conclusions du Forum sur le Riz. Le 2^e Forum des Affaires a approuvé la Stratégie africaine de création et de rétention de richesse et exhorté à engager le processus de création de la première co-entreprise du secteur de la sécurité alimentaire et pour la production du riz, une denrée stratégique d'Afrique de l'Ouest.

Conformément à l'espoir suscité par le deuxième Forum ouest africain des affaires, le Comité directeur est actuellement assisté par un groupe d'éminents experts originaires du Nigeria, du Mali, du Ghana, du Sénégal, du Bénin et de Côte d'Ivoire afin de progresser résolument sur la voie tracée pour atteindre le but de création d'une coentreprise de production de riz d'ici la fin 2009. La Banque de Solidarité Régionale de l'UEMOA et un groupe d'avocats sont les nouveaux champions venant rejoindre le groupe d'institutions et d'africains engagés pour "passer des nouvelles idées à l'action."

Le Mali est doté de ressources hydriques et foncières susceptibles de favoriser la création d'un grand nombre d'entreprises autour de la denrée stratégique qu'est le riz. Dans la zone de l'Office du Niger, le Mali dispose de quantités suffisantes de terres arables avec un fort potentiel d'accès aux ressources en eau pour l'irrigation (www.office-du-niger.org.ml).

Le potentiel agricole:

1. 1930: Ambitions de la France à aménager plus d'1 million d'hectares de terres arables avec un potentiel d'irrigation à travers l'Office du Niger, avec la construction en 1945 du barrage de Markala, et
2. En 2009, moins de 10% du potentiel des terres arables sont sous irrigation.

Le Mali déploie des efforts considérables pour réaliser son ambition de faire du pays un poids lourd économique et de réaliser le rêve des pères fondateurs de l'Office du Niger d'en faire le centre de l'économie rizicole d'Afrique de l'Ouest de portée mondiale. Le Gouvernement malien a élaboré une Stratégie de Stimulation:

1. Faire des zones des endroits sûrs et les plus propices pour investir dans le secteur de la production agricole: le coton, le riz, la canne à sucre, le maïs et d'autres céréales, les légumes, le bétail et le poisson (Office du Niger, 2006);
2. Des mesures incitatives pour attirer le partenariat public - privé pour exploiter de grandes parcelles et d'importantes ressources en eau au sein de l'Office du Niger;
3. Des paquets de mesures d'incitation afin d'attirer de petits groupes et des groupes importants d'investisseurs aux niveaux local, national, régional et international;
4. Des mesures incitatives pour la création de co-entreprises dans la chaîne rizicole, les chaînes liées à la riziculture (matériel agricole, engrais, semences, pesticides, etc.), les chaînes de distribution, la transformation et la restauration;
5. Des paquets de Stimulation spéciaux pour attirer les groupes d'investisseurs publics et privés:
 - a. CENSAD: 100 000 ha;
 - b. UEMOA: 10 000 ha;
 - c. Compte du Défi du Millénaire (Millennium Challenge Account)-Mali : 15 000 ha;
 - d. Chine: 3 000 ha;
6. Joint-venture entre la Chine et le Mali pour la production du sucre.

Après deux ans de travaux intenses sur la recherche et le développement de la Stratégie Africaine de Création et de Rétention de Richesse, le BSR-AO a développé une Formule 3-en-1 pour promouvoir le partenariat public-privé en matière d'échanges et d'investissements, en vue d'orienter la création de la Co-entreprise, avec la constitution d'un capital participatif et commun, soit pour le démarrage soit pour l'extension des activités de la Co-entreprise. Le Mécanisme de Gestion Stratégique des Affaires fournit des ressources pratiques dans le cadre de la Stratégie Africaine de Création et de Rétention de Richesse, en vue de la constitution d'un capital global pour la co-entreprise rizicole africaine aux niveaux national, régional et mondial.

Le troisième pied du Tabouret à trois pieds du Module de siège 3 en 1, à savoir celui portant sur le Mécanisme de Gestion Stratégique des Affaires permettra aux investisseurs publics et privés aux niveaux local, national, régional et mondial d'entamer des négociations pour échanger des Capacités de Rétention de Richesses dans des seuils définis (minima et maxima). Grâce à la généralisation du concept de co-entreprise et le plan de libéralisation du capital mondial, la formule reste efficace, quel que soit le mouvement (en amont ou en aval) du stock du produit de base concerné.

Cette formule permet aux investisseurs publics et privés africains d'insérer la richesse dans la chaîne mondiale du produit de base, les chaînes d'approvisionnement mondiales et les chaînes de distribution mondiales, et même dans les marchés volatiles pour le produit de base concerné. Un Programme de Développement du Leadership sera lancé afin de rallier davantage de pays africains à la vision commune des pays en réseau afin de régionaliser et mondialiser l'économie rizicole.

Le Programme de Développement du Leadership pour le riz sera mis en oeuvre à travers une mission circulaire. Au cours de cette mission, des Réunions de Haut Niveau avec des responsables choisis des trois groupes d'acteurs, des réunions spéciales avec les communautés des affaires, un Forum Public et des conférences-débats avec les médias pour exploiter la volonté commune et promouvoir la détermination partagée de nouer des partenariats dans le cadre de la vision commune pour la régionalisation et la mondialisation de l'économie rizicole seront organisés.

Les investisseurs publics et privées potentiels des pays africains à mettre en réseau autour de l'économie et du marché rizicoles seront invités à un forum des affaires sur les matières premières afin de promouvoir une volonté commune à créer d'abord la Société Transnationale Africaine à travers les fusions et les acquisitions. Une fois la STA mise en place, un Appel à Partenariat sera lancé afin de promouvoir l'établissement d'une joint-venture avec les ST étrangères pour la création de la co-entreprise.

Un mécanisme de gestion stratégique de l'entreprise à trois étapes sera mis en place pour la constitution du capital global, soit pour la création ou pour l'extension de la co-entreprise. Ce mécanisme permettra des échanges en matière de Capacités de Rétention de Richesses jusqu'à ce que le capital mondial soit constitué pour créer la co-entreprise.

Dans le cadre du Modèle d'Entreprise Mondiale Durable, il est recommandé de regrouper toutes les sociétés rizicoles ou certaines d'entre-elles qui exploitent des rizières. Nous supposons que le Programme de Développement du Leadership a exploité la volonté commune et encouragé une

détermination partagée exprimées au Nigeria, au Mali et en Guinée pour amener les pays en réseau à offrir des ressources foncières aux pays en réseau à la mise en réseau des trois nations autour de leurs économies et marchés rizières afin de consolider, régionaliser et mondialiser l'économie rizicole à travers l'Afrique.

Plusieurs autres pays sont engagés à se mettre en réseau afin de constituer l'économie rizicole régionale avec les nationaux ayant exprimé leur désir de faire partie d'un réseau. Il s'agit notamment de la Guinée, de la Gambie, du Sénégal, du Nigeria, du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, de la Sierra Leone, du Libéria, du Niger, du Ghana, du Togo, etc. La Gambie a offert 250.000 hectares pour la production régionale des semences lors du Deuxième Forum ouest africain des affaires.

La Procédure par Etapes est appliquée à chacun des trois pays pour consolider, régionaliser et mondialiser chaque économie rizicole et fusionner les trois qui ont offert des ressources foncières afin de constituer le capital foncier nécessaire pour la création de la Société Rizicole Transnationale Africaine qui fera partie de la Co-entreprise Rizicole Africaine. Un Assistant à la prise de décision en matière d'échanges dans le domaine des Capacités de Rétention des Richesses a été élaboré pour constituer le capital régional et mondial (tableau 1).

Les pays en réseau dont la valeur du capital investi et du fonds de roulement estimé pour illustration font ressortir que toutes trois contribueront à hauteur d'environ 2 milliards de dollars EU au développement des Capacités mondiales de création de richesse, avec un apport de 47,5% de la part du Nigeria, 30% du Mali et 22,5% de la Guinée. Nous supposons qu'au lancement de la co-entreprise rizicole africaine une Règle de rétention des richesses (RRR) de 60/25/15 a été négociée pour être appliquée tout au long de la procédure.

Les trois pays en réseau permettront d'améliorer les capacités régionales de rétention des richesses de 1,2 milliards, avec 570 millions pour le Nigeria, 360 millions pour le Mali et 270 millions pour la Guinée. Dans le processus de négociation des Capacités de création de richesse, la capacité d'accumulation de la richesse publique et privée a été améliorée de 800 millions, avec 380 millions provenant du Nigeria, 240 millions du Mali et 270 de la Guinée.

L'on estime à environ 66 millions de dollars EU l'accumulation des richesses publiques et privées retenues au cours de la négociation des capacités de création de richesse. Les groupes d'investisseurs publics et privés nigériens ont retenu 41 millions, tandis que ceux du Mali et de Guinée ont retenu 16 et 9 millions respectivement.

Le tableau 2 fournit la procédure détaillée de constitution du capital régional et mondial de la filiale malienne de la co-entreprise rizicole malienne. Le capital globalisé est constitué sur la base des négociations des capacités africaines de rétention de richesse des marchés boursiers (Marchés boursiers régionaux de l'UEMOA, la Bourse du Nigeria et la Bourse du Ghana).

Dans le cadre de la présente simulation du Modèle d'entreprise mondiale durable, supposons ce qui suit:

1. 100000 ha de parcelles aménagées sont prêts à être offerts à la future co-entreprise pour exploitation;
2. Valeur estimée de la parcelle: 3 millions de F CFA Franc par ha, et
3. Capital supplémentaire requis pour une exploitation optimale des terres pour un cycle de production: 500000 FCFA par ha.

Les présentes négociations des capacités d'accumulation de richesse estimées à 600 millions de dollars EU pour les 100.000 ha devraient aboutir à la constitution du capital de la co-entreprise (Tableau 2):

1. Impliquant la participation des groupes d'investisseurs publics et privés des localités dans lesquelles les ressources rizicoles sont en cours d'exploitation ainsi que les autres localités du Mali et des autres pays devant être constitués en réseau pour constituer une économie rizicole régionale et une Société Transnationale Africaine, et
2. Réparti entre les groupes d'investisseurs étrangers choisis sur une base concurrentielle pour posséder au sein de la Co-entreprise rizicole africaine une Entreprise transnationale étrangère comme Partenaire stratégique ou appartenant au pool d'Entreprises transnationales étrangères afin de mondialiser l'économie rizicole mondiale.

ETAPE 1: PROMOUVOIR UN PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE INTELLIGENT EN MATIERE D'ECHANGES ET D'INVESTISSEMENT AU NIVEAU NATIONAL

Afin de s'assurer que les opportunités de la mondialisation l'emportent sur les risques en ce qui concerne les communautés locales et que les ressources naturelles sont ciblées dans le cadre de la co-entreprise et en tenant compte des nationaux dont les investissements et les opportunités de marchés doivent être exploités, un partenariat dynamique public- privé en matière d'échanges et d'investissements mérite d'être développé :

1. Résultat attendu: Négociation des Règles de Répartition de Richesse (65/25/15) sur la base des Capacités de Création de Richesse de 60+/30-/10+, en vue de créer une entreprise d'envergure nationale;
2. Participants prenant place sur le tabouret à trois pieds avec Module de Siège 3 en 1 :
 - a. Au Centre: Gouvernement Central;
 - b. A droite et comme Partenaire Stratégique: Communautés Locales et Région Administrative de Ségou, et
 - c. A gauche: Autres communautés et régions administratives du Mali avec une attention particulière sur les communautés riveraines du fleuve Niger et les régions à l'intérieur du Mali.
3. Facilitateurs: CILSS, Responsable du Groupe de Travail sur l'Agriculture au sein du Forum des institutions d'intégration régionale d'Afrique de l'Ouest sous la direction de la Commission de la CEDEAO et de l'UEMOA, en partenariat avec le BRAO, et
4. Modérateur: BSR-AO en partenariat avec le Département de Macroéconomie de la Commission de la CEDEAO.

Grâce à un partenariat dynamique public - privé sur les échanges et l'investissement, la richesse générée à travers la mise en valeur des terres et conformément à la stratégie de stimulation sera utilisée pour encourager l'émergence d'une nouvelle race de responsables parmi les trois groupes d'acteurs et d'une nouvelle race d'investisseurs et d'entrepreneurs agricoles au Mali. En allouant les 600 millions de dollars représentant la valeur des terres sur la base du principe de $60^+/30^-/10^+$, les participants parviendront à 360 millions de dollars EU de capacités de création de richesse pour le Gouvernement central, 150 millions de dollars US pour les communautés locales de Niono et la Région administrative de Ségou et 90 millions pour d'autres communautés et régions administratives du Mali.

Les investisseurs et entrepreneurs des communautés locales de Niono devront être titulaires d'un niveau minimum de capacités de création de richesse afin de remplir la conditionnalité des 4S. Les agriculteurs propriétaires de terres ne seront pas dupés; ils bénéficieront plutôt d'un traitement de faveur conformément à la Stratégie de Promesse afin d'entrer dans le capital de l'entreprise par une estimation de la valeur exacte de leurs terres.

Lors des transactions sur les Capacités de Conservation des Richesses directement liées à la richesse réelle et à l'économie réelle et afin de respecter les minima et le maximum pour la 1^{ère} norme mondiale en matière de sécurité du partenariat, de sécurité globale basée sur les 4S et de stabilité globale basée sur le Modèle du Tabouret à trois pieds avec Module de Siège 3 en 1, la richesse publique et la richesse privée seront accumulées. Cette richesse exceptionnellement générée devrait être utilisée pour mettre au point des plans et mesures de stimulation afin de réaliser l'ambition consistant à faire du Mali le centre régional de l'économie rizicole de dimension mondiale et de garantir l'accès des communautés locales au capital mondial.

Ainsi par exemple, un agriculteur disposant de 3 ha dans la zone ciblée pour l'exploitation de la co-entreprise sera titulaire de parts d'une valeur de 9 millions de F CFA au début des négociations sur la constitution du capital de l'entreprise nationale qui sera soumise à la fusion ou à l'acquisition pour la constitution de la Société transnationale africaine. A travers un partenariat dynamique et la Stratégie de stimulation, le Gouvernement central et les communautés d'agriculteurs peuvent accepter de demander à cet agriculteur de payer à l'Etat par exemple 1 million de FCFA par hectare, soit 3 millions pour les 3 hectares, afin de développer les capacités d'accumulation de la richesse publique.

L'agriculteur peut commencer à procéder aux paiements immédiatement ou par tranches selon des accords négociés entre le Gouvernement central et les communautés des affaires. En cas d'accumulation et de rétention de richesse par l'agriculteur au cours de la constitution du capital régional et mondial, cette richesse doit faire l'objet d'une utilisation modérée afin de développer davantage les capacités d'accumulation de la richesse privée du ménage de cet agriculteur.

L'accumulateur de richesse peut utiliser cette richesse soit pour récupérer d'autres terres et les affecter à la culture du riz en-dehors de la zone d'exploitation de la co-entreprise, soit pour acquérir des capacités de création de richesse dans d'autres co-entreprises. Ces co-entreprises sont celles constituées le long des circuits de distribution du riz afin de diversifier les sources d'accumulation de richesse au niveau des ménages.

Le Mali peut songer à mettre d'ici 2010 25% du million d'hectares en production commerciale, soit à travers la co-entreprise, soit en faisant passer les petits agriculteurs à la catégorie moyenne en utilisant les dispositifs technologiques à la disposition de la co-entreprise. L'agriculture sous contrat peut faire partie des mesures de stimulation nécessaires pour réaliser le potentiel de l'Office du Niger en tant que centre régional de production de riz.

ETAPE 2: PROMOUVOIR UN PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE INTELLIGENT EN MATIERE D'ECHANGES ET D'INVESTISSEMENT AU NIVEAU REGIONAL

Afin de développer davantage la capacité de Rétention des richesses au niveau régional, il sera nécessaire de promouvoir un partenariat dynamique public - privé sur les échanges et l'investissement au niveau régional:

1. Résultat attendu: Négociations des règles de Rétention des richesses sur la base des Capacités de Création des Richesses de 40+/30-/30-, en vue de la création de la Société Transnationale Africaine :
2. Participants prenant place sur le tabouret à trois pieds avec Module de Siège 3 en 1 :
 - a. Au Centre: Les Groupes Maliens d'investisseurs publics et privés « unis dans l'action » ;
 - b. A droite et comme Partenaire Stratégique: les groupes africains d'investisseurs publics et privés des pays riverains ayant eu en partage les ressources en eau du fleuve Niger, et
 - c. A gauche: d'autres groupes d'investisseurs publics et privés africains engagés dans la vision commune des pays africains en réseau pour la mise en place d'une économie rizicole régionale;
3. Facilitateurs: La Commission de la CEDEAO, en étroite collaboration avec le CILSS le Responsable du Groupe de Travail sur l'agriculture au sein du Forum des institutions d'intégration régionale d'Afrique de l'Ouest, en partenariat avec le Secrétariat Conjoint de la Commission de l'Union africaine, la Banque africaine de développement et la Commission Economique pour l'Afrique (CUA/BAD/CEA), et
4. Modérateur: BSR-AO en partenariat avec le Département de Macroéconomie de la Commission de la CEDEAO.

Les 600 millions de dollars EU à négocier sont liés à l'économie réelle et sur la base d'une stratégie de stimulation qui encourage l'émergence d'une nouvelle génération de responsables parmi les trois groupes d'acteurs et une nouvelle génération d'investisseurs et d'entrepreneurs agricoles à travers l'Afrique. En allouant les 600 millions de capital requis pour doter la co-entreprise des 1000 ha de terres à travers la Société transnationale africaine, les participants parviendront à des capacités de rétention de richesse négociées.

Les groupes d'investisseurs publics et privés maliens détiendront au moins 54 millions de dollars EU. Les investisseurs publics et privés des Etats riverains détiendront au moins 90 millions de dollars EU et les autres groupes africains d'investisseurs publics et privés des pays regroupés en réseau se partageront au plus 216 millions de dollars EU.

Le siège de la Société Transnationale Africaine peut se situer n'importe où en Afrique selon la Stratégie de promesse par rapport à la gestion (future) de la STA. Celle-ci pourra avoir des succursales et assurer l'accès aux ressources foncières sur la base de l'offre de chaque pays engagé dans la vision commune des pays en réseau en vue de la régionalisation de l'économie rizicole.

La STA de production de riz peut avoir des associés dans les pays membres du réseau qui produiront du riz selon les normes définies par la co-entreprise. Les associés seront liés à la co-entreprise par un contrat agricole et auront accès aux modules techniques mis à la disposition de l'entreprise et le riz produit recevra, après vérification, le label de la co-entreprise, mais sera la propriété des associés à travers le paiement d'une redevance.

L'émergence d'une nouvelle génération d'entrepreneurs et d'investisseurs agricoles africains est essentielle au Nouveau partenariat pour le développement mondial et à la mondialisation pour permettre à ces derniers d'offrir plus d'opportunités que de risques aux citoyens africains. L'on prévoit de mettre en place un Programme régional de création de cette nouvelle génération sous la direction d'une STA.

La STA pour la création de ces nouvelles générations peut être logée au sein de l'Office du Niger ou ailleurs, mais dans une filiale de l'Office du Niger. Les futurs responsables de cette STA peuvent entrer en joint-venture avec l'UEMOA et/ou le CDM-Mali pour accéder aux 10.000 ha de l'Office du Niger dans le but de former la nouvelle génération d'entrepreneurs et d'investisseurs.

Le Compte de Défi du Millénaire (Millennium Challenge Account)– Mali (CDM-Mali) exploite actuellement 15.000 ha de terres à Alatona dans l'Office du Niger au profit de la nouvelle cuvée d'entrepreneurs et d'investisseurs agricoles. Le CDM-Mali peut fournir de précieuses informations au Groupe de Travail mis sur pied par le Comité Directeur chargé d'aider à la création de la première co-entreprise dans les 6 mois tel que recommandé lors du Forum des Affaires sur les produits de base (BSR-AO, 2008).

Les participations dans Alatona varieront de 39% entre 5 et 10 ha; 47% entre 30 et 60 ha et 14% entre 90 et 120 ha (www.mcamali.org). Le rendement à l'hectare pour le riz, la culture principale est estimé à 6,5 et 5 tonnes pendant la saison des pluies et la saison sèche respectivement ; 5 et 4 tonnes pendant la saison des pluies et la saison sèche respectivement pour le maïs; 40 tonnes pour les pommes de terre, 30 tonnes pour la banane ou 40 tonnes pour l'oignon, et le revenu à l'hectare est de 4 millions de FCFA pour les pommes de terre contre 296295 FCFA pour le riz.

La STA pourra attirer une nouvelle génération d'entrepreneurs associés à une nouvelle génération d'investisseurs pour la production du riz selon les normes définies par la co-entreprise. Les candidats issus de l'ensemble du continent africain seront retenus selon les règles de la concurrence et pourront se voir attribuer des parcelles selon la stratification du CDM-Mali par exemple avec des participations de 5 ha, 10 ha, 30 ha, 60 ha, 90 ha ou 120 ha.

La gestion de la parcelle sera entièrement confiée à une nouvelle génération d'entrepreneurs, mais la co-entreprise assurera un rôle de supervision contre une redevance de 50% du montant du retour sur

investissements dans la production du riz. Les 50% restants et l'ensemble du revenu issu des activités hors saison reviendront à la nouvelle génération d'entrepreneurs et à leurs associés pour permettre une amélioration des capacités d'accumulation de la richesse privée.

La STA peut nouer des partenariats avec les pays asiatiques, le Vietnam en particulier pour faire intervenir leurs experts hautement chevronnés au début du processus pour la formation des formateurs africains. Les diplômés peuvent retourner créer leurs propres entreprises et signer des partenariats avec la co-entreprise de production de riz.

Le BSR-AO et les participations de la Banque Régionale de Solidarité sont en passe de signer un accord de partenariat destiné à promouvoir le co-entrepreneuriat. Les perspectives sont bonnes pour permettre à la Banque de soutenir la nouvelle génération d'entrepreneurs et d'investisseurs dans sa zone d'intervention.

ETAPE 3: PROMOTION D'UN PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE STRATEGIQUE ET RESPONSABLE EN MATIERE D'ECHANGES ET D'INVESTISSEMENT ENTRE L'AFRIQUE ET LES AUTRES REGIONS

Un appel en faveur d'un partenariat stratégique et responsable dans les échanges et les investissements sera lancé en vue de la constitution d'un capital global sur la base des Capacités de rétention des richesses de 40+/30-/30- afin de mettre sur pied soit la Co-entreprise rizicole africaine, soit pour étendre ses activités, notamment dans de nouvelles régions d'Afrique.

1. Résultat attendu: Négocier les Règles et Rétention des Richesses sur la Base des Capacités de Création des Richesses de 40+/30-/30-;
2. Participants prenant place sur le tabouret à trois pieds avec Module de Siège 3 en 1 :
 - a. Au Centre: groupe d'investisseurs publics et privés africains constituant la Société Transnationale Africaine ;
 - b. A droite et comme Partenaire Stratégique: Groupe d'Investisseurs Publics et Privés Etrangers, propriétaires de la Société Transnationale Etrangère retenue au terme d'un processus concurrentiel équitable comme partenaire stratégique, et
 - c. A gauche: d'autres Groupes d'Investisseurs Publics et Privés Etrangers ciblés parmi un pool de Sociétés Transnationales Etrangères engagées dans la vision commune des pays constitués en réseau pour créer une économie rizicole mondialisée.
3. Facilitateurs: La Commission de la CEDEAO, en étroite collaboration avec le responsable du Groupe de Travail sur les activités minières du Forum des institutions d'intégration régionale d'Afrique de l'Ouest, en partenariat avec le Secrétariat Conjoint de la Commission de l'Union africaine, la Banque africaine de développement et la Commission Economique pour l'Afrique (CUA/BAD/CEA), et
4. Modérateur: BSR-AO en partenariat avec le Département de Macroéconomie de la Commission de la CEDEAO.

Les 600 millions de dollars EU générés sont liés à l'économie réelle et sont basés sur une Stratégie de Stimulation qui encourage l'Afrique à exploiter le potentiel agricole malien en vue de contribuer à la Sécurité alimentaire mondiale et au développement des capacités mondiales de création de richesse.

L'exploitation du potentiel agricole pour renforcer les capacités régionales de création de richesses permettra d'améliorer l'accumulation des richesses publiques et privées au niveau du gouvernement et des ménages des pays constitués en réseau afin de régionaliser et de mondialiser l'économie rizicole.

En allouant les 600 millions de dollars EU du capital global nécessaire pour mettre 100.000 ha de terres à la disposition de la co-entreprise, les participants parviendront à des Capacités de Rétention de Richesse négociées. Les groupes africains d'investisseurs publics et privés détiendront 360 millions de dollars EU à travers la Société transnationale africaine, le groupe d'investisseurs publics et privés des partenaires stratégiques/des sociétés transnationales étrangères et du pool de sociétés transnationales étrangères détiendront respectivement 150 et 90 millions de dollars EU respectivement.

Dans le cadre du rééquilibrage de la Structure de gestion de la richesse, l'Afrique apportera de la valeur ajoutée à ses ressources foncières en tant que ressources rares et en termes de dollars à inclure dans le capital mondialisé, au lieu de céder des terres aux investisseurs étrangers. L'Afrique contribuera au développement durable, à la sécurité alimentaire et nutritionnelle mondiale.

Les ressources foncières et en eau du secteur des ressources naturelles peuvent être exploitées pour contribuer au développement de la sécurité énergétique mondiale. Elles peuvent être utilisées soit à travers l'hydroélectricité, soit à travers l'utilisation de plus de terres marginales pour la production d'énergie biologique, soit par la transformation des terres désertiques en vastes champs commerciaux d'énergie solaire, soit en renforçant les parcelles riches en uranium pour produire plus d'énergie nucléaire.

INSCRIPTION DE LA CO-ENTREPRISE RIZICOLE AFRICAINE AUX BOURSES RÉGIONALES DES VALEURS

Au terme des trois étapes du Mécanisme de Gestion Stratégique des Affaires, les futurs groupes d'entrepreneurs et d'investisseurs devront mener à son terme le processus juridique d'enregistrement de la co-entreprise africaine conformément aux lois en vigueur au Mali. La co-entreprise africaine devra être cotée auprès des marchés financiers régionaux afin de réduire les transactions en matière de capacités de rétention de richesse.

Les transactions sur les capacités de Rétention de richesse se dérouleront sous la supervision d'un Organisme de régulation au niveau d'un Responsable du Groupe de Travail désigné au sein du Forum des Institutions d'Intégration Régionale d'Afrique de l'Ouest. Cet Organisme veillera au strict respect des minima et des maxima dans les négociations des capacités de Rétention de richesse. La commercialisation de la denrée produite par la co-entreprise n'est pas soumise à une quelconque restriction et est autorisée en-dehors de ces marchés financiers.

PROMOTION D'UN PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE REGIONAL DYNAMIQUE SUR LES ECHANGES ET L'INVESTISSEMENT : GARANTIR L'ACCES A L'EAU

L'Office du Niger devra établir des partenariats avec d'autres Institutions d'intégration régionale spécialisées dans la gestion de l'eau dans les bassins hydrographiques pour une meilleure exploitation des ressources en eau et l'utilisation optimale des ressources foncières pour l'agriculture irriguée. Les

co-entreprises africaines devraient servir à garantir l'accès aux ressources en eau et à fournir l'eau nécessaire à l'irrigation et l'Office du Niger devrait figurer parmi les entreprises partenaires membres de la Société transnationale africaine.

NOUVELLES STRUCTURES DE GOUVERNANCE REGIONALES ET MONDIALES

Les structures de gouvernance régionales et mondiales existantes ont créé un Partenariat Mondial pour le Développement qui a abouti au résultat positif de mondialisation de l'économie et de création d'une croissance économique qui permet la création de la richesse mondiale qui est la somme de notre richesse à tous. Cependant, ces sources sont inefficaces dans la gestion la mondialisation dans sa phase de maturité, et les processus complexes de prises de décisions permettant aux activités essentielles de valorisation du circuit mondial des produits de base, des circuits d'approvisionnement et des activités de développement de la richesse de la chaîne des richesses mondiale et les risques de la mondialisation de l'emporter sur les opportunités qu'offre la mondialisation.

Les structures de gouvernance régionales et mondiales devraient être ajustées pour favoriser l'émergence d'Institutions d'intégration mondiale dans le cadre du Nouveau partenariat mondiale pour le développement afin de rééquilibrer la Structure de gestion de la richesse par rapport à la mondialisation. Les nouvelles institutions mondiales devraient permettre de mieux gérer le partenariat public – privé en matière d'échanges et d'Investissements afin de rendre la gestion participative et collective, et d'amener le partenariat à se conformer à la 1^e Norme de Sécurité mondiale, et pour le respect des principes directeurs en vue de maintenir le partenariat dynamique aux niveaux local, national et régional, stratégique entre l'Afrique et les autres responsables et responsable au niveau du Village Planétaire.

Nous sommes d'avis que le concept de co-entreprise qui guide le partenariat public-privé en matière d'échanges et d'Investissements deviendra la norme afin de permettre une répartition équitable du processus de prise de décisions et de rendre la gestion plus participative et collective entre un plus grand nombre d'investisseurs et de personnes, ce qui permettra de prendre des décisions plus avisées et plus appropriées dans la mise en oeuvre des activités à valeur ajoutée dans le circuit mondial des produits de base. La généralisation de l'application du concept de co-entreprise dans le cadre du Plan de libéralisation du capital mondial permettra d'élaborer un ensemble de Programmes régionaux de sécurité économique (PRSE) à travers le Village Planétaire qui fusionneront pour constituer un Programme de sécurité économique mondiale.

Les Institutions devraient permettre d'établir le Conseil de Sécurité Economique et de lui confier la tâche de veiller au respect de la Sécurité Mondiale conformément aux 4S prévus dans le Programme mondiale de sécurité économique afin de prévenir les guerres locales de richesse susceptible d'avoir des impacts négatifs sur le développement et l'exploitation des capacités de création de la richesse mondiale. Le Secrétariat des Nations Unies est une institution dotée d'une grande capacité d'adaptation et qui est en mesure de servir de base pour la création de la nouvelle génération d'institutions mondiales et du Conseil.

DEVISE: AGIR MAINTENANT SANS PERDRE DU TEMPS

Avec la généralisation du concept de co-entreprise et du Programme de Libéralisation du Capital Mondial, l'industrie minière africaine contribuera à la matérialisation de voir d'ici 2010 l'émergence de co-entreprise africaine pour permettre à la mondialisation d'offrir plus d'opportunités que de risques aux citoyens africains. **Agissons maintenant sans perdre de temps** afin d'exploiter les opportunités d'investissement et de marchés de l'Afrique en matière d'industrie minière, ainsi que les immenses ressources minières pour la prospérité, la stabilité et la paix dans le Village Planétaire.

Afin d'amener les chefs d'entreprise à agir maintenant sans perdre de temps, le Modèle d'entreprise mondiale durable sera appliqué pour mettre au point des modèles parfaitement adaptés aux co-entreprises africaines, après l'application du Programme de développement du leadership qui aboutira à une série de Forums des affaires sur les produits de base. Le but visé est d'aider les hommes d'affaires à réaliser le plus en moins de temps en facilitant leur accès à une collection de milliers de modèles de co-entreprises africaines à travers la co-entreprise africaine Tout En Un.

Le Forum des affaires annuel ouest africain peut devenir dès sa troisième édition un véritable B2B pour le démarrage de la Co-entreprise africaine. L'accès à la Co-entreprise africaine Tout-En-Un pourrait être soumise au paiement d'une redevance afin de couvrir une partie des frais d'élaboration du Modèle.

Oui, nous pouvons agir maintenant. Oui, nous allons agir sur le champ.

Pour plus d'informations et de documentation, veuillez contacter:

1. Mme Ngoné Diop, Coordinatrice du Programme de Communication Stratégique ndiop@uneca.org;
2. Joseph Foubi, focal point of the West African Business Forum, jfoubi@uneca.org, and
3. Abdoulaye Niang, Directeur BSR-AO, aniang@uneca.org.

SOURCES D'INFORMATION

Africable, 2009. Retro 2008. Janvier 2009. Un coffret DVD

Africable/SRO-WA, 2008a. Actu⁺. Février, 2008.

Africable/SRO-WA, 2008b. Entretien avec Abdoulaye Niang, Directeur du Bureau de la CEA pour l'Afrique de l'Ouest, Février 2008. Un coffret DVD.

Africable/SRO-WA, 2008c. Lancement de la Stratégie africaine de création et de rétention de richesse. Un coffret DVD. 31 juillet 2008.

Africable/SRO-WA, 2008d. Collection Vidéo sur les Conférence-débats au Sénégal, Cote d'Ivoire, Guinée-Conakry, Nigéria and le Mali combine avec le DVD de lancement de la Stratégie. Coffret de 8 DVD.

Gouvernorat de Niamey, 2008. Caravane pour les Objectifs du Millénaire pour le développement. Power Point Présentation sur le 8^{ème} Objectif : Partenariat Global pour le Développement.

Niang, 2008a: Globalization: The Key to Peace and Prosperity to Africa. www.amazon.com.

Niang, 2008b. Opening Statement at ICE11.

Niang, 2006. Towards a Viable and Credible Development in Africa: The Push Factors. www.amazon.com.

Office du Niger, 2006. Office du Niger Un Placement Sur. Ministère de l'Agriculture. www.office-du-niger.org.ml.

ORTM, 2007. Actu Hebdo Bamako, Mali. Système de gouvernance. Novembre 2007.

ORTM, 2008. Actu Hebdo. Commodity-based Business Forum sur le riz.

ORTN, 2007. Débat sur le changement climatique : opportunité et risque.

RFI, 2008. Débat africain. Quatre émissions en audio.

SRO-WA, 2009a. New Global Partnership for Development: Africa's Wealth Creation and Retention Strategy. Second West Africa Business Forum of the ECOWAS, Ouagadougou, Burkina Faso, 12-14 February 2009.

SRO-WA, 2009b. Step-By-Step Guide: Creating a Rice Co-enterprise through Africa's Wealth Creation and Retention Strategy. Practical Resources to Help Establish a Rice Co-enterprise. Business Forum of the Organization of the Islamic Conference. Bamako, Mali, February, 2009.

SRO-WA, 2009c. Step-By-Step Guide: Creating a Uranium and Uranium-related Co-enterprises through Africa's Wealth Creation and Retention Strategy. Practical Resources to Help Establish Uranium Co-enterprises. (forthcoming Commodity-based Business Forum to be held 27 to 28 April, 2009 in Niamey, Niger).

ANNEXE: STRATEGIE AFRICAINE DE CREATION ET DE CONSERVATION DES RICHESSES

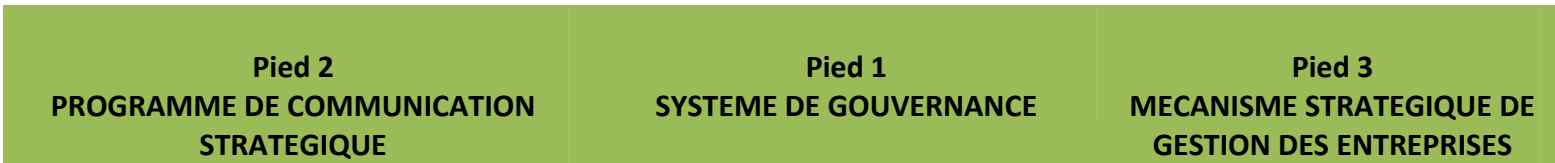
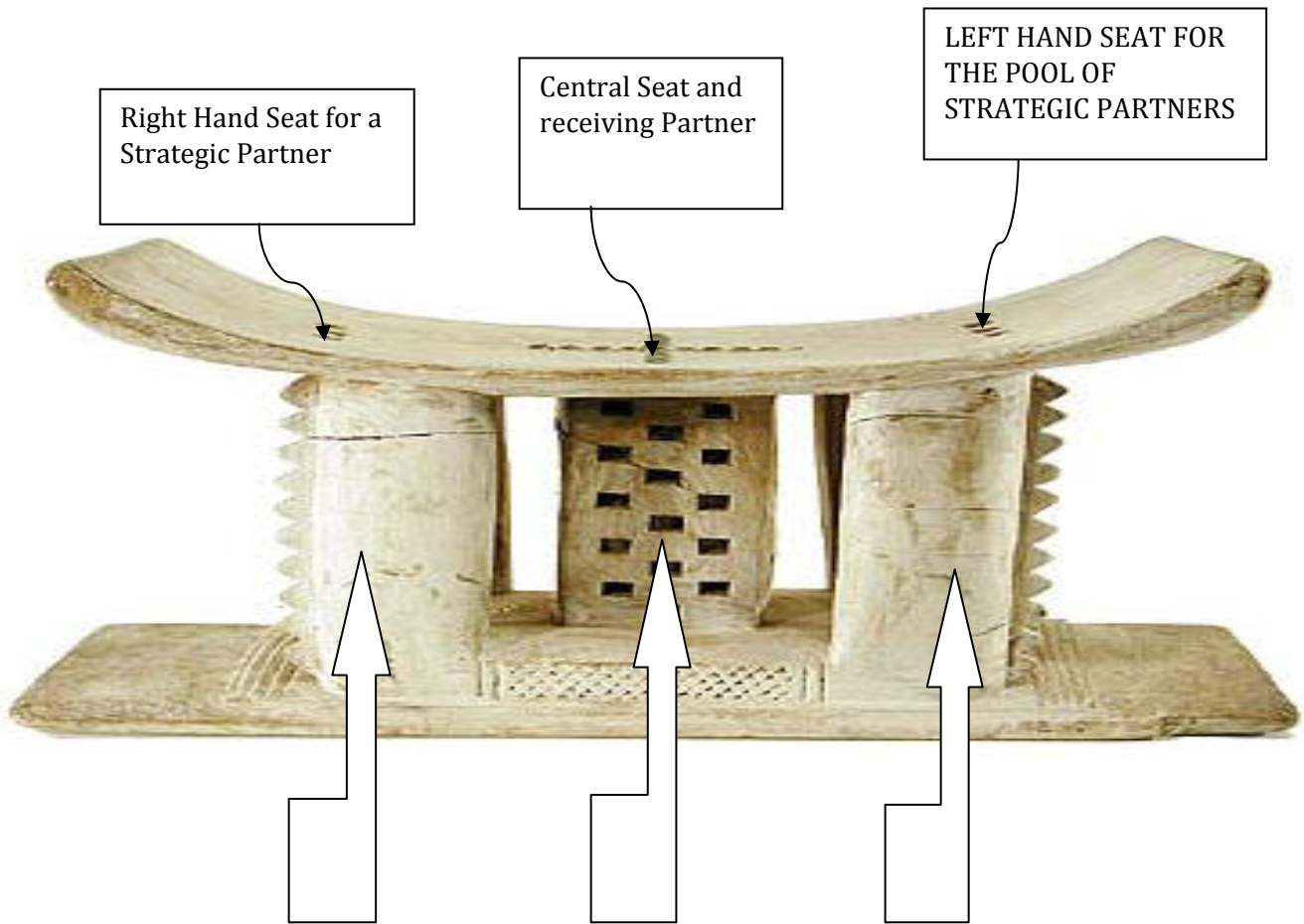
La Stratégie Africaine de Création et de Conservation des Richesses est une stratégie qui porte sur une nouvelle attitude vis-à-vis de la création des richesses mondiales, la conservation des richesses régionales et l'accumulation des richesses par le secteur public et le secteur privé afin de parvenir à une production durable des richesses et la distribution équitables des richesses mondiales, la somme de notre richesse à tous produite par la croissance économique mondiale. La stratégie est destinée à orienter le nouveau partenariat mondial avec un partenariat public-privé en matière de commerce et d'investissements basé sur une 1^{ère} norme de sécurité mondiale, une sécurité mondiale à 4S et une stabilité mondiale fondée sur un modèle de tabouret à trois pieds avec un Modèle de Siège 3 en 1 pour le développement, l'allocation et la gestion des capacités de création des richesses mondiales.

Un Modèle de Tabouret à trois pieds avec un Module de Siège 3-en-1 présente la stratégie (voir illustration). Le Module 3 en 1 est destiné à promouvoir les principes directeurs d'«unis dans l'action" dans le cadre de la Stratégie sur les trois Groupes d'Investisseurs :

1. La place centrale pour le Groupe d'Investisseurs africains;
2. La place de droite pour le groupe d'investisseurs étrangers considérés comme partenaires stratégiques, et
3. La place de gauche avec un pool de groupe d'investisseurs étrangers jouant des rôles clés et déterminants dans les chaînes de d'approvisionnement, de distribution et de consommation.

Le modèle de tabouret à trois pieds avec un Module de Siège 3 en 1 permet de montrer la stabilité du partenariat public-privé en matières de commerce et d'investissement et la durabilité dans la création de la croissance économique mondiale avec une compréhension claire que celle-ci est génératrice de richesse mondiale qui est la somme de la richesse de chacun d'entre nous. Le processus de prise de décision se fondera sur la gestion participative et commune et des relations de confiance entre les trois groupes d'acteurs dont les responsables seront éclairés par les créateurs des « nouvelles idées » pour « être unis dans l'action" et assurer un développement, une régionalisation et une mondialisation efficaces.

MODELE DE TABOURET A TROIS PIEDS AVEC UN MODULE DE SIEGE 3 EN 1



TABOURET A TROIS PIEDS: REPRESENTATION GRAPHIQUE DE LA STRATEGIE

PREMIER PIED: SYSTEME DE GOUVERNANCE

Le pied n°1 renvoie à un système de gouvernance composé de quatre domaines de gestion qu'il faut optimiser simultanément: gouvernance administrative et politique, gouvernance économique et des entreprises, gouvernance culturelle et sociale, et gouvernance mondiale et régionale. L'accent a été mis

sur la bonne gouvernance politique et administrative qui ne peut être durable sans une bonne gouvernance des trois autres domaines de gouvernance.

Le système de gouvernance doit permettre d'amener les uns et les autres à "être unis dans l'action" afin de rendre participatifs communs et efficaces:

1. Le leadership pour le processus de développement de l'Afrique avec des tâches d'encadrement clairement définies et à mettre en œuvre en partenariat avec chaque groupe africain de leaders de partis politiques représentés au gouvernement ou de l'opposition organisée, de la communauté des affaires et des organisations de la société civile, et
2. La participation des groupes africains d'investisseurs publics et privés dans le capital globalisé mobilisé ou à mobiliser pour exploiter les opportunités d'investissements de l'Afrique notamment dans les activités lucratives à valeur ajoutée dans la chaîne mondiale des matières premières et d'approvisionnement.

Le pied n°1 portant sur un système de gouvernance consiste à amener le partenariat public-privé en matière de commerce et d'investissements dans le cadre d'une 1^{ère} norme de sécurité mondiale à faire du partenariat entre les responsables des partis politiques représentés au gouvernement et au sein de l'opposition organisée, les responsables des milieux d'affaires et ceux des organisations de la société civile se conformer aux principes directeurs:

1. Un partenariat intelligent au niveau local, national et régional;
2. Un partenariat stratégique entre l'Afrique et les autres régions du Village Planétaire, et
3. Un partenariat responsable à l'échelle du Village Planétaire.

Le pied n°1 sur le système de gouvernance permettra de guider les groupes africains de responsables de partis politiques, des milieux d'affaires et de la société civile à "être unis dans l'action" pour la réalisation des objectifs ci-après:

1. Exploiter les ressources régionales de l'Afrique afin de répondre aux priorités de développement du continent en mettant l'accent sur la réduction de l'écart entre les deux Afriques : l'une qui enrichit les autres citoyens à travers l'exploitation de ses opportunités d'investissement et de ses marchés ainsi que de ses ressources humaines et naturelles, et l'autre Afrique qui voit ses citoyens perdre leurs capacités publiques et privées d'accumulation de richesses ;
2. Repositionner l'Afrique de l'Ouest comme tête de proue du repositionnement de l'Afrique en vue de permettre à cette dernière de réaliser son potentiel en tant que géant économique ayant un rôle déterminant dans l'instauration d'un nouvel équilibre dans le cadre du partenariat mondial pour le développement et le passage à un Nouveau Partenariat Mondial pour le Développement ;
3. Construire les Etats à travers l'Afrique (de l'Ouest) qui soient:
 - a. Capables de promouvoir une Stratégie de Stimulation permettant aux affaires de se développer et de grandir afin de contribuer de manière optimale au renforcement des capacités de création de la richesse mondiale avec une plus grande capacité régionale de

- conservation des richesses qui permettra à son tour de meilleures capacités publiques d'accumulation des richesses au niveau de chaque Etat et de l'Afrique (de l'Ouest) et des meilleures capacités privées d'accumulation des richesses au niveau de chaque ménages et de chaque individu ;
- b. Obligés de rendre compte aux citoyens Africains à travers la poursuite d'un modèle économique mondiale durable, et
 - c. Réceptifs aux exigences des citoyens et des milieux d'affaires à travers une stratégie de Promesse Crédible ;
4. Remodeler la régionalisation afin de la rendre plus efficace et offrir à chaque Etat la possibilité de se développer à partir des ressources économiques et budgétaires propres de l'Afrique dans un contexte d'économie mondialisée à travers:
- a. La traduction de la vision commune de l'Afrique en tant qu'union de pays en réseau dans une économie et un marché continentaux unifiés afin de parvenir à un niveau de régionalisation économique avec un taux d'interdépendance des économies africaines d'au moins 60% afin de servir de bouclier régional pour limiter l'impact de la crise mondiale sur les citoyens Africains;
 - b. La transformation des Institutions d'Intégration Régionale pour en faire un véritable créateur de "nouvelles idées" afin de faciliter l'exploitation de la créativité des citoyens Africains et des autres ressources régionales pour toujours répondre aux priorités de développement de l'Afrique et contribuer à une mondialisation efficace;
 - c. L'instauration d'un prélèvement régional au niveau de l'Union africaine et de chacun de ses bureau sous-régionaux, à l'instar de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest, assez suffisante pour allouer 20% maximum au fonctionnement de toute les Institutions d'Intégration Régionale s (IIR) et au moins 80% pour faciliter la création d'entreprises transnationales Africaines, et pour renforcer les capacités de création et de conservation des richesses de l'Afrique ainsi que pour parvenir à l'équité dans la répartition des capacités en matière de création des richesses au niveau régional;
 - d. La gestion de la Stratégie de Stimulation de l'Afrique pour permettre d'exploiter au mieux les opportunités d'investissement et de marchés de l'Afrique et exploiter au maximum les ressources humaines et naturelles du continent afin de s'assurer que l'Afrique contribue effectivement à la création de la croissance économique mondiale génératrice de la richesse mondiale qui est la somme de notre richesse à tous;
 - e. La fourniture des moyens nécessaires pour soutenir les mesures et programmes d'incitation destinés à assurer le développement des infrastructures économiques afin d'offrir plus d'opportunités d'investissement;
 - f. La fourniture des moyens nécessaires pour soutenir la stratégie de promesse afin de préserver la sécurité mondiale, la stabilité mondiale et la 1^{ère} norme de sécurité mondiale en matière de partenariat, et
 - g. La facilitation du développement du Programme Régional de Sécurité Economique et le suivi de sa mise en œuvre, et
5. Permettre à la mondialisation d'offrir:

- a. aux investisseurs étrangers davantage d'opportunités que de risques dans l'accumulation de fortune privée découlant de l'exploitation des opportunités d'investissement en Afrique ;
- b. Aux citoyens Africains une croissance économique mondiale qui soit une source durable d'accumulation de la richesse publique et privée aux niveaux local, national, régional et des ménages ;
- c. Aux citoyens du monde plus d'opportunités que de risques dans le cadre du Nouveau Partenariat Mondial pour le Développement, et
- d. Que les opportunités de la mondialisation l'emportent sur les risques afin de faire de la mondialisation la clé de la prospérité, de la stabilité et de la paix pour tous les citoyens du Village Planétaire.

DEUXIEME PIED: PROGRAMME DE COMMUNICATION STRATEGIQUE

Le deuxième pied a trait au Programme de Communication Stratégique (PCS) élaboré pour servir de plate-forme pour une meilleure collecte et un meilleur traitement de l'information, et créer des connaissances pour une meilleure gestion du processus de prise de décision dans un contexte hautement complexe et dynamique. Le défi revient à aider au processus de moralisation du monde des affaires grâce à l'usage des médias, le quatrième pouvoir du Village Planétaire, afin de promouvoir la vision commune et les valeurs centrales et essentielles en vue de retrouver la grandeur de la société et la dignité de ses citoyens.

Le défi consiste à mieux outiller les médias pour leur permettre de faire office de vigile et de mieux informer sur les cas de déviation de la voie normale pour Rééquilibrer la Structure de Gestion des Richesses, et de limiter sa capacité à créer la panique à travers des informations manipulées ou des analyses défaillantes. Pour relever ce défi, un programme de développement du leadership a été élaboré et mis à l'épreuve.

Le Programme de Développement de Leadership porte sur l'engagement politique et le renforcement des capacités. Il s'articule autour de rencontres de haut niveau avec les responsables des partis politiques, de la communauté des affaires et des organisations de la société civile, une initiative de renforcement et d'utilisation des capacités médiatiques ainsi qu'un mécanisme de partenariat en matière de communication stratégique avec Africable et d'autres médias.

Le programme de communication comporte une composante destinée à promouvoir la Stratégie de Choc visant à gérer le changement d'attitude et à influencer les comportements en vue d "être unis dans l'action" et de progresser résolument sur la voie tracée. La Stratégie de Choc a été conçue pour amener le partenariat public privé en matière de commerce et l'investissement dans le cadre de la 1ère norme de sécurité mondiale du partenariat afin de fonctionner dans le cadre du rééquilibrage de la Loi sur la gestion des richesses inspirée par le concept de Co-entreprise, la libéralisation du plan mondial des capitaux et le modèle du tabouret à trois pieds avec un module du siège 3 en 1 et se conformer à la sécurité mondiale basée sur les 4S.

Le programme de communication a été élaboré pour élargir davantage la base de leadership et d'appropriation du concept de Co-entreprise, et l'on ne devrait pas perdre de temps à désigner les entreprises dans la mesure où les résultats de l'économie mondialisée sont favorablement accueillis et que la mondialisation est une source potentielle de prospérité, de stabilité et de paix pour tous. Il a été conçu pour permettre d'exploiter le potentiel de la volonté commune et de promouvoir une détermination partagée à amener les responsables des partis politiques représentés au gouvernement et ceux de l'opposition organisée, les leaders de la communauté des affaires et des organisations de la société civile à encourager les trois groupes d'acteurs à « être unis dans l'action » en évoluant résolument des « nouvelles idées à l'action » et sur la voie tracée pour faire de la mondialisation la clé de la prospérité, de la stabilité et de la paix pour tous les citoyens.

Le programme de communication devrait permettre de promouvoir un programme régional de sécurité économique à travers la mobilisation des trois groupes d'acteurs pour soutenir l'application de la SACRR à une matière première stratégique. Il vise à maintenir la pression pour le respect de la sécurité globale basée sur les 4S afin d'éviter la guerre de la richesse mondiale.

Le programme de communication permettra d'expliquer le concept de Co-entreprise afin de mobiliser les groupes d'investisseurs pour qu'ils constituent un capital régional et mondial dans le cadre du Programme et soutiennent la Stratégie de Stimulation. Elle permettra de mieux informer le grand public à travers l'organisation de Forums Publics au cours de tournées dans les pays et localités choisis pour permettre de tirer profit de la volonté collective et promouvoir une détermination commune des leaders de chacun des trois groupes d'acteurs à tout mettre en œuvre pour tirer le meilleur de son potentiel et pour s'acquitter de leur devoir d'encadrement, afin d'amener les trois groupes d'acteurs à « être unis dans l'action » et à avancer résolument sur la voie tracée.

Le Programme de Communication est mis en œuvre à travers une série de conférences-débats avec les médias afin de les aider à développer leur capacité à informer, compte tenu du fait que tout acte posé par les médias revêt une connotation économique et à renforcer leur capacité à élargir la base de leadership et d'appropriation de la Stratégie Africaine de Création et de Conservation des richesses. Cela suppose l'organisation d'une série de Forums des Affaires sur les Matières Premières afin d'ouvrir la voie au processus destiné à apporter une valeur ajoutée particulière à la chaîne mondiale des matières premières dans le cadre du Concept et du Programme.

Le premier Forum sur les Matières Premières s'est tenu en octobre 2008; son objectif était d'amener les secteurs de la sécurité alimentaire et nutritionnelle à faciliter la création d'une Co-entreprise dans l'activité de production rizicole dans la chaîne mondiale de cette matière première. L'Office du Niger de Ségou au Mali, où il existe un potentiel de plus d'1 million de terres irrigables avec moins de 10% de capacités exploitées a été choisi pour devenir le centre régional de production de riz.

Le deuxième Forum des Affaires sur les Matières Premières est prévu en avril 2009 et portera sur le secteur de la sécurité énergétique, avec un accent sur le produit stratégique de l'énergie nucléaire. Ce Forum se tiendra au Niger qui dispose d'importantes réserves d'uranium et qui a exprimé son engagement à occuper la place de leader dans le développement de l'énergie nucléaire dans la région.

A travers ces deux applications, l'on estime qu'une plateforme sera mise en place pour aboutir d'ici 2010 à la création de milliers de Co-entreprises à travers l'Afrique. L'idée est que la volonté collective exprimée sera mise à profit et que la détermination commune sera encouragée afin de faire de ces nouvelles entreprises et Co-entreprises la norme, avec pour objectif final escompté que la mondialisation devienne la clé de la prospérité, de la stabilité et de la paix.

TROISIEME PIED: MECANISME STRATEGIQUE DE GESTION DES ENTREPRISES

Le pied n°3 est un Mécanisme Stratégique de Gestion des Entreprises (MSGE) dont le but est d'aider à appliquer la Loi sur le rééquilibrage des Richesses Régionales afin d'apporter une plus-value dans la chaîne mondiale des produits de base, dans le cadre du concept de Co-entreprise et le Plan de libéralisation du capital mondial afin de faire de la mondialisation la clé de la prospérité, de la stabilité et de la paix en Afrique. Ce mécanisme devra servir de plateforme pour attirer la combinaison appropriée des futurs groupes d'investisseurs et les amener à "être unis dans l'action" dans le cadre de la 1^{ère} norme de sécurité mondiale du Partenariat Public-Privé en matière d'Echanges et d'Investissement et conformément au Modèle de Tabouret à Trois Pieds avec un Module de Siège 3 en 1 en vue de négocier une Règle de Conservation de la Richesse pour constituer le capital régional et mondial lors de la création d'une Co-entreprise.

Les RCR sont les parts négociées de chaque groupe d'investisseurs dans le capital régional et mondial qui sert à orienter la répartition de la richesse mondiale générée par la croissance mondiale sur une période de 12 mois et qui permet de développer davantage la Capacité Régionale de Conservation de la Richesse avec une bonne Capacité d'Accumulation de la Richesse Publique aux niveaux local, national, régional et mondial, et une Capacité d'Accumulation de la Richesse Privée aux niveaux des ménages et individuel, y compris pour les femmes et les jeunes. Les institutions du système des RCR permettront de restaurer la confiance pour engager les capitaux d'emprunt et accroître la demande des ménages grâce à une nouvelle génération de techniques d'ingénierie financière qui facilitent, sécurisent et règlementent l'accès au crédit plus près de l'économie réelle et de la richesse réelle afin de relancer la croissance économique sur une base plus durable.

Dans le cadre de ce mécanisme, les RCR africaines sont structurées de manière à permettre au capital mondial mobilisé d'exploiter les opportunités d'investissement qu'offre l'Afrique et à tirer le meilleur des marchés régionaux et des ressources humaines et naturelles réparties entre l'Investissement Direct Etranger (IDE) et l'Investissement Direct Africain (IDA), conformément à un ensemble de Règles Africaines de Conservation de la Richesse. Dans le cadre du mécanisme, le capital régional sera réparti de manière optimale entre l'Investissement Direct Régional (IDR) et l'Investissement Direct Nationale (IDN), entre les secteurs public et privé, y compris dans les localités où sont les ressources naturelles sont ciblées pour un co-entrepreneuriat.

Le mécanisme permettra de négocier la Règle de Conservation de la Richesse d'une manière qui permettra au capital régional de voir la participation de groupes d'investisseurs africains du secteur public ou du secteur privé et de principaux pays producteurs ou des grands pays consommateurs. Dans le cadre des Capacités de Création des Richesses structurées, le capital mondialisé verra la

participation de groupes d'investisseurs publics et privés africains pour accroître la capacité régionale de conservation des richesses ainsi que les capacités en matières d'accumulation des richesses publiques et privées.

Le mécanisme permettra de traduire en actions concrètes l'engagement des responsables des partis politiques, du milieu des affaires et ceux des organisations de la société civile à "être unis dans l'action » pour rendre le Partenariat Public-Privé en matières d'échanges et d'Investissements plus dynamique aux niveaux local, national et régional, stratégique entre les régions et responsable au plan international. Il permettra de traduire en résultats concrets la vision commune de l'Afrique comme union d'Etats en réseau dans une économie et des marchés continentaux unis en vue de constituer une sécurité mondiale basée sur les 4S : sécurité du capital, sécurité financière, sécurité économique et sécurité humaine et sociale.

Le Modèle d'Entreprise Mondiale Durable permettra de minimiser les risques, les incertitudes et les autres facteurs susceptibles de faire en sorte que les résultats, les performances et les réalisations réels de la Co-entreprise, une nouvelle génération d'entreprises multinationales, soient matériellement différents de ceux exprimés, sous-entendus ou négociés au moment de sa création. Une Co-entreprise créée selon le partenariat décrit ci-dessus aura plus d'opportunités que de risques à réaliser ses résultats d'exploitation futurs consistant à permettre à l'Afrique de contribuer de manière optimale à la création des richesses mondiales avec une plus grande capacité de conserver une plus grande part de la richesse mondiale générée à travers l'exploitation des opportunités d'investissement qu'offre l'Afrique.

Dans le cadre du Mécanisme, la Stratégie de Stimulation peut être développée pour intégrer la mobilisation de plans et des mesures incitatives basés sur un mécanisme de répartition des coûts permettant de développer les infrastructures économiques majeures aux niveaux régional et mondial du point de vue de l'importance et de la portée respectivement. La Stratégie de Stimulation basée sur l'utilisation du fruit d'une Taxe Communautaire Régionale Unique pourrait aider à parvenir à une répartition équitable des capacités régionales de création des richesses, à renforcer les capacités régionales d'accumulation des richesses publiques et privées et fournir des plans de promesse qui permettront de faire de la mondialisation la clé de la prospérité, la stabilité et la paix pour tous les citoyens.

MISES EN GARDE ET ALERTES: CONFORMITE ET CONTROLE DES ECHANGES DE CAPACITES DE CONSERVATION DE LA RICHESSE

Un système informatique en réseau a été mis au point pour alerter chaque groupe d'investisseurs opérant en dehors de la portée des Capacités de Conservation de la Richesse. Le système TradeWRCs envoie automatiquement un e-mail pour avertir les contrevenants de ce que les transactions sont en deçà ou excèdent le niveau fixé pour maintenir la 1^{ère} norme de sécurité en matière de partenariat, la Sûreté Mondiale basée sur les 4S, ainsi que la Stabilité Mondiale basée sur le Modèle de Tabouret à trois Pieds avec un Module de Siègne 3 en 1.

Le Tabouret à Trois Pieds avec Siège 3 en 1 est ensuite utilisé comme alerte pendant les négociations en cours sur le Partenariat Public - Privé en matières d'échanges et d'investissements afin d'amener les parties à respecter le Partenariat Standard de 1e Catégorie de la Sécurité Mondiale, de la Sûreté Mondiale basées sur les 4S, ainsi que la Stabilité Mondiale. En cas de non respect des règles et principes applicables en matière de bonne gestion d'entreprise, un avertissement est d'abord adressé par le canal des moyens de communication appropriés, avant d'inviter les leaders de la société civile à engager une campagne pour que les mesures correctives nécessaires soient prises.

Les dirigeants des organisations de la société civile seront invités à agir en collaboration avec les deux autres groupes afin d'amener le gouvernement à respecter la Loi sur le Rééquilibrage de la Richesse et à s'assurer que la création ou l'exploitation d'une Co-entreprise obéit à la structure de rééquilibrage de la richesse. Ceux (qui dénoncent les abus) et pilotent le processus de rétablissement de la stabilité, de la sûreté et de la sécurité au sein du partenariat de création de la Co-entreprise peuvent montrer des prospectus qui présentent la position du Tabouret indiquant l'écart avec la mention:

Appel au Respect:

Appel au Partenariat

Faire de la mondialisation la clé pour la prospérité, la stabilité et la paix pour nous tous.

MODELE RIZICOLE DANS LA CO-ENTREPRISE CLE EN MAIN

Tableau 1: Aide à la prise de décision: Procédure par étapes pour la création de la Co-entreprise rizicole africaine											
Pays-Etat	Opportunités d'investissement										
Unité	million\$	%									
Nigeria	950	47.5									
Mali	600	30									
Guinée	450	22.5									
Pays en réseau	2000	100									
Capacités de Création de richesse	CCR	RRR	CRR								
Unité	%	%	million\$								
Société transnationale africaine	40+	60	1200								
Société transnationale stratégique	30-	25	500								
Pool de Sociétés transnationales	30-	15	300								
Co-entreprise	100	100	2000								
Capital régional											
							Part de chacun dans le capital mondialisé				
Groupe d'investisseurs	CRR	RRR	Nigeria	Mali	Guinée	En réseau	Nigeria	Mali	Guinée	En réseau	
Unité	%	%	million\$	million\$	million\$	million\$	%	%	%	%	
Groupes d'investisseurs locaux	10+	15	85.5	54	40.5	180	4.275	2.7	2.025	9	
Investisseurs des pays en réseau	30-	25	142.5	90	67.5	300	7.125	4.5	3.375	15	
Tous investisseurs africains	60+	60	342	216	162	720	17.1	10.8	8.1	36	
Société transnationale africaine	100	100	570	360	270	1200	28.5	18	13.5	60	
Capacités de création de richesse	Groupes d'investisseurs	CRR	RRR	CAR	Richesse retenue (million\$)						
		%	%	million\$			Nigeria	Mali	Guinée	En réseau	
Société Transnationale africaine		40+	60	1200							
	Groupes locaux d'investisseurs			9	180		CMCR	950	600	450	2000
	Pays en réseau			15	300		CRRR	570	360	270	1200
	Tous investisseurs africains			36	720		CARPp	380	240	180	800
Société transnationale stratégique	Partenaire stratégique	30-	25	500			RRRPp	40.6125	16.2	9.1125	65.925
Pool d'entreprises transnationales	Pool	30-	15	300							
Co-entreprise africaine		100	100	2000							
CAR=Capacité d'Accumulation de Richesse	CCR= Capacité de Création de richesse			CRR= Capacité de Rétention de Richesse			RRR= Règle de Rétention de Richesse				
CMCR= Capacité Mondiale de Creation de Richesse		CRRR=Capacité Régionale de Rétention de Richesse				RppC= Richesse publique et privée accumulée					
CARPp= Capacité d'accumulation de la Richesse Publique et Privée											

Tableau 2: Assistant à la prise de décisions: Procédure par étapes pour la création de la filiale malienne de la Co-entreprise rizicole africaine

Etat-Mali	Opportunités d'investissement	RRR						
Unité	million\$	%						
Gouvernement Central	360	60						
Communautés Locales	150	25						
Autres localités	90	15						
Enterprises fusionnées	600	100						
Capital global	CRR	RRR	CRR					
Unité	%	%	million\$					
Société Transnationale africaine	40+	60	360					
Société transnationale stratégique	30-	25	150					
Pool d'entreprises transnationales	30-	15	90					
Filiale malienne de la Co-entreprise	100	100	600					
Capital régional							Part de chacun dans le capital global	
Groupe d'investisseurs	CRR	RRR	Gouv Central	Investisseurs locaux	Autres investisseurs locaux	Tout Mali	Gouv Central	Investisseurs locaux
Unité	%	%	million\$	million\$	million\$	million\$	%	%
Malian Groups of Investors	10+	15	32.4	13.5	8.1	54	5.4	2.25
Investisseurs dans les pays en réseau	30-	25	54	22.5	13.5	90	9	3.75
Tous autres investisseurs locaux	60+	60	129.6	54	32.4	216	21.6	9
Société transnationale africaine	100	100	216	90	54	360	36	15
Capacités de création de richesse	Groupes d'investisseurs	CRR	RRR	CAR				
		%	%	million\$				
Société transnationale africaine		40+	60	360				
	Investisseurs maliens		9	54				
	Investisseurs dans les pays en réseau		15	90				
	Tous autres investisseurs africains		36	216				
Société transnationale stratégique	Partenaire stratégique	30-	25	150				
Pool de sociétés transnationales	Pool	30-	15	90				
Co-entreprise africaine		100	100	600				
CAR=Capacité d'accumulation de richesse	CCR= Capacité de création de richesse			CRR= Capacité de rétention de richesse			RRR= Règle de rétention de richesse	

ANNEXE: MEMORANDUM DE SEGOU
